



LE **MAG** DES **JÉCO**

[WWW.JOURNEESECONOMIE.ORG](http://WWW.JOURNEESECONOMIE.ORG)

#JECO2023

**SURMONTER**  
**NOS FRAGILITÉS**  
— 3 JOURS DE CONFÉRENCES EN ÉCONOMIE —

**14-16**  
**NOVEMBRE**  
**2023 LYON**



**#JECO2023**

# SURMONTER NOS FRAGILITÉS

Avec l'enchaînement des chocs économiques, sanitaires, géopolitiques, environnementaux, sociétaux nous prenons conscience de nos fragilités tant individuelles que collectives. Les réactions sont porteuses de plusieurs dangers : la tentation du repli, le risque du court-termisme, l'adoption de discours simplistes... Nous savons qu'il faut changer de trajectoire, mais, pour y arriver, il faut identifier les obstacles à surmonter, évaluer les chemins possibles que l'on peut emprunter, s'assurer que l'on ne laisse personne sans solution et être capable de construire un récit mobilisateur qui entraîne l'adhésion des citoyens. Il y a là un défi à relever car il faudra comme le dit Daniel Cohen dans son livre *Homo numericus* – la “civilisation” qui vient : *“fournir cet effort d'imagination inouï de penser une société désirable avec les moyens que donne celle que l'on veut quitter”* (Albin Michel, p16).

Progresser vers cette société suppose de penser et d'organiser des choix cohérents entre nouvelles orientations économiques et vie démocratique en s'appuyant sur une citoyenneté active et bien informée. Les initiatives en ce sens se multiplient comme on le voit avec les conventions citoyennes à l'échelle nationale ou avec le développement des budgets participatifs au niveau local. Cette construction d'une économie du bien commun passera par des changements profonds dans l'organisation du travail, les choix d'investissement, les modes de consommation, la conception des politiques publiques, les stratégies de préservation de notre environnement, les manières de penser l'articulation entre le global et le local, les modes de gouvernance économique mondiale, la lutte contre les inégalités et les injustices source de nombreuses rancœurs.

Autant de sujets qui seront au cœur de cette seizième édition des Jéco avec deux objectifs : éclairer les réflexions des experts, favoriser la mise en lumière des initiatives concrètes qui illustrent des manières de nous réinventer.

Et maintenant, à chacun de s'immerger dans le vaste programme 2023 et dans les multiples ressources produites avec les billets sur le blog des Jéco, les tribunes du magazine et tous compléments qui accompagnent les conférences. Enfin nous favoriserons les échanges avec le système des questions aux intervenants par sms, les tables rondes qui privilégient le débat et une expérience de sondage en direct qui sera une nouveauté.

**PASCAL LE MERRER**

Fondateur et Directeur général  
des Journées de l'Économie



# SOMMAIRE

5  
PROGRAMME

9  
LA LIBRAIRIE

13  
EN PARALLÈLE DES JÉCO  
PROLONGEZ VOS JÉCO  
JÉCO ÉTUDIANTS

19  
TRIBUNES

71  
ORGANISATION

73  
PARTENAIRES

 **Sur X :** [@les\\_jeco](#)

Commentez les conférences en direct ou poursuivez le débat avec le hashtag **#Jeco2023**

 **Sur Facebook :** [www.facebook.com/jeco.lyon](https://www.facebook.com/jeco.lyon)

Abonnez-vous à la page des Journées de l'Économie pour suivre l'actualité des Jéco tout au long de l'année

 **En streaming video, sur le site des Jéco :**  
[www.jouneeseconomie.org](http://www.jouneeseconomie.org)

Vous trouverez les vidéos des conférences en direct, les tribunes de nos économistes, des documents préparatoires, ainsi que les actualités de nos partenaires média.

 **Sur notre chaîne YouTube**

Toutes les conférences en direct ainsi que les vidéos réalisées par nos Mécènes sur le thème  
*"Pourquoi nous soutenons les Jéco ?"*

 **Sur LinkedIn :** [@Journees-de-leconomie](#)



JÉCO 2023

# PROGRAMME

DU 14 AU 16 NOVEMBRE 2023 À LYON

# MARDI 14 NOVEMBRE

9H30

**SÉANCE D'OUVERTURE**  
† Lyon 2

10H30

**COMMENT ENFIN  
REUSSIR LES  
POLITIQUES  
PUBLIQUES**  
† Lyon 2

14H00

**RÈGLEMENTER LES  
PLATEFORMES  
NUMÉRIQUES**  
† Lyon 2

**TRANSITION ET  
JUSTICE ?**  
† AFDL

**L'ÉCONOMIE DES JEUX  
OLYMPIQUES**  
† Lyon 2

**FEMMES ET FINANCES**  
† Sorbonne

**MONNAIE ? HIVER DU  
CRYPTO, PRINTEMPS  
DU NUMÉRIQUE**  
† AFDL

**LA PALVRETE  
EXPLIQUEE AUX  
ENFANTS**  
† Bibliothèque Port-Cela

**VIELLIR À DOMICILE :  
LA FRANCE EST-ELLE  
PRÊTE ?**  
† ICF Lyon

**LE GRAND RETOUR DU  
PROTECTIONNISME ?**  
† Grand amphi de l'ANAF

**VENEZ JOUER AU TOUR  
DU PROPRIÉTAIRE**  
† Banque de France

16H00

**FEMMES ÉCONOMISTES  
DANS L'HISTOIRE DE LA  
PENSÉE**  
† Lyon 2

**SAGESSE OU FOLIE DES  
FOULES ?**  
† AFDL

**DONNER UNE VALEUR  
ÉCONOMIQUE À LA  
NATURE ?**  
† Lyon 2

**LES MOBILITÉS AU DÉFI  
DE LA TRANSITION**  
† Sorbonne

**BANQUES :  
CONCURRENCE ET  
REGULATION, QUELS  
CHOCX ?**  
† AFDL

**CAPITAL  
INVESTISSEMENT : UNE  
REUSSITE FRANÇAISE ?**  
† Lyon 2 (6h)

**VERS UN SERVICE  
PUBLIC TERRITORIAL  
DE L'AUTONOMIE**  
† ICF Lyon

17H45

**COMMENT  
CONSTRUIRE UNE  
SOCIÉTÉ QUI PROFITE À  
TOUS-TES ?**  
† Lyon 2

**LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE CROÎT-ELLE  
OU PAS ?**  
† Lyon 2

**INTERVIEW DE YURIY  
GORODNICHENKO**  
† Lyon 2

20H00

**LA FIN DE VIE : QUOI  
QU'IL EN CÔTÉ ?**  
† AFDL

# MERCREDI 15 NOVEMBRE

8H00

**PETIT-DÉJEUNER : LES ENTREPRISES ET LA BIODIVERSITÉ**  
 † Banque de France

9H00

**VERS UN RETOUR DE L'AUSTÉRITÉ BUDGÉTAIRE ?**  
 † Lyon 2

**ZÉRO ARTIFICIALISATION DES SOLS ?**  
 † UCLy

**LA CHINE : DE L'IMITATION À L'INNOVATION ?**  
 † Lyon 3

**ENSEIGNER L'ÉCOLOGIE EN ÉCONOMIE**  
 † HEC

**ACTEURS PUBLICS ET TRANSITION CLIMATIQUE**  
 † Banque de France

11H00

**QUI VA PAYER POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?**  
 † Lyon 2

**FAIRE PROGRESSER L'EMPLOI LOCAL**  
 † UCLy

**GREEN DEAL INDUSTRIEL, UN DÉFI EUROPÉEN**  
 † Lyon 2

**TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LIBERTÉ**  
 † Jean Monnet

**QUELLE DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE EN FRANCE ?**  
 † HEC

**BANQUE, ASSURANCE ET TRANSITION CLIMATIQUE**  
 † Banque de France

14H00

**FRANCE : LE DÉFI DE L'EMPLOI EN 2024**  
 † Lyon 2

**COMBLER NOTRE RETARD D'INVESTISSEMENT**  
 † UCLy

**UNE MONDIALISATION HEUREUSE EST-ELLE POSSIBLE ?**  
 † Lyon 2

**VERS UNE NOUVELLE CRISE FINANCIÈRE ? (DGESCO)**  
 † Sorbonne

**RÉGULATION DE L'HÔPITAL : QUELLE PLACE POUR LA CONCURRENCE ?**  
 † HEC

**INFORMER ET INCITER LES LYCÉENNES**  
 † Banque de France

**P. MENDÈS FRANCE : INVESTISSEMENTS, PLANIFICATION ET INFLATION**  
 † Lyon 2 tel

16H00

**TRAVAILLER PLUS, TRAVAILLER MOINS, TRAVAILLER MIEUX ?**  
 † Lyon 2

**COMMENT FAIRE REPARTIR L'EUROPE ?**  
 † UCLy

**PROMOUVOIR LA SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE**  
 † Lyon 2

**LA MÉCANIQUE DE L'INFLATION A-T-ELLE CHANGÉ ? (DGESCO)**  
 † Sorbonne

**ET SI LE BIEN-ÊTRE RECULEAIT ?**  
 † HEC

**TOKENISATION : RÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE ?**  
 † Sorbonne

**L'ENTREPRENEURIAT AU FÉMININ**  
 † Banque de France

**IMPRÉVISIBILITÉS ET COMPORTEMENTS ÉCONOMIQUES**  
 † UCLy Lyon 3

18H00

**QUESTIONNER TROIS SIÈCLES DE CROISSANCE**  
 † UCLy

**QUELLES LIMITES DOIT-ON DONNER À LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE ?**  
 † Lyon 2

**EUROPE : COALISER LES ÉTATS OU UNIR LES HOMMES ?**  
 † Lyon 2

**LES FEMMES AMBASSADRICES DU CLIMAT**  
 † Banque de France

**QUELS CHANGEMENTS POUR LES MOBILITÉS DE DEMAIN ?**  
 † CITEA

19H00

**INTERVIEW JAMES GALBRAITH**  
 † En ligne

# JEUDI 16 NOVEMBRE

9H00

**LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE EN QUESTION**  
7 Lyon 2

**AGIR SUR L'URGENCE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE**  
7 Ucy

**LES DÉFIS DE LA BIODIVERSITÉ**  
7 Lyon 3

**BUILDING ENVIRONMENTAL & CLIMATE RESILIENCY**  
7 France

9H30

**UNE HISTOIRE DU CONFLIT POLITIQUE**  
7 FN/O de Lyon

11H00

**L'IA VA-T-ELLE TUER LES MÉDIAS?**  
7 Lyon 2

**MARCHÉ EUROPÉEN DE L'ÉLECTRICITÉ : UNE ERREUR ?**  
7 Ucy

**QUI PAYE L'INFLATION IMPORTÉE ?**  
7 Lyon 3

**COMPTER AUTREMENT POUR INTÉGRER L'ENVIRONNEMENT**  
7 Saint-Martin

**L'ÉCONOMIE À SES FRONTIÈRES**  
7 ALLC

**INNOVER POUR LUTTER CONTRE LE SAUS-ABRISME**  
7 Lyon 2 bis

14H00

**IMPLIQUER LES CITOYENS DANS LA DÉCISION LOCALE**  
7 Lyon 2

**DÉTTES PUBLIQUES : LES LEÇONS DE L'HISTOIRE**  
7 Lyon 3

**L'ESS, UNE RADICALITÉ EN ÉCONOMIE ?**  
7 Saint-Martin

**L'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU**  
7 ALLC

**DÉCIDER EN SITUATION D'INCERTITUDE**  
7 En ligne

16H00

**COMMENT TOUT REINVENTER ?**  
7 Lyon 4

**MOBILITÉ QUOTIDIENNE : UN TRIANGLE D'INCOMPATIBILITÉ ?**  
7 Lyon 2





JÉCO 2023

**LIBRAIRIE**

# LIBRAIRIE DES JÉCO

## NOS INTERVENANTS ONT PUBLIÉ

Ci-dessous les ouvrages publiés par les intervenants des Jéco 2023 depuis septembre 2022.

### Introduction à l'économie 3<sup>e</sup> édition

Auteurs : Daron Acemoglu , David Laibson  
et John List

Publié chez : Pearson, août 2023

### La procéduralisation du droit de l'Union européenne

Auteurs : Sébastien Adalid et Frédérique Michéa

Publié chez : Presses Universitaires de Rennes,  
août 2022

### De l'économie d'abondance à l'économie de rareté

Auteurs : Patrick Artus et Olivier Pastré

Publié chez : Odile Jacob , mars 2023

### Économie des plateformes

Auteurs : Maya Bacache-Beauvallet et Marc  
Bourreau

Publié chez : Éditions La Découverte, Juin 2022

### Économie monétaire internationale - 3<sup>e</sup> édition

Auteur : Agnès Bénassy-Quéré

Publié chez : Economica, janvier 2023

### On n'arrête pas l'éco

Auteur : Alexandra Bensaid

Publié chez : Editions du Seuil, Novembre 2022

### Que sait-on du travail ?

Auteurs : Coll. avec Maëlezig Bigi, Thomas Coutrot  
et Christine Erhel

Publié chez : Presses de Sciences Po, octobre 2023

### Les Français et la mondialisation.

#### Perception et réalité

Auteur : Antoine Bouët

Publié chez : Presses universitaires de Bordeaux,  
Novembre 2023

### Economie de la Chine 4<sup>e</sup> édition

Auteur : Bruno Cabrillac

Publié chez : PUF, novembre 2022

### Une histoire du conflit politique - Elections et inégalités sociales en France, 1789-2022

Auteurs : Julia Cagé et Thomas Piketty

Publié chez : Editions du Seuil, septembre 2023

### Déclin et chute du néolibéralisme

Auteur : David Cayla

Publié chez : De Boeck supérieur, octobre 2022

### Financer la Reconstruction de la France, Problèmes économiques et financiers que pose la politique des investissements et de la reconstruction en France Cours commun, ENA, promotion "Europe", 1950

Auteurs : Alain Chatriot et Pierre Mendès France

Publié chez : IGPDE, octobre 2023

### Le transport aérien

Auteurs : Emmanuel Combe, Paul Chiambaretto

Publié chez : Éditions La Découverte, août 2023

### Redonner du sens au travail - Une aspiration révolutionnaire

Auteurs : Thomas Coutrot, Coralie Perez

Publié chez : Editions du Seuil, septembre 2022

### En finir avec le règne de l'illusion financière - Pour une croissance réelle

Auteur : Jacques de Larosière

Publié chez : Odile Jacob, septembre 2022

### L'État droit dans le mur. Rebâtir l'action publique

Auteur : Anne-Laure Delatte

Publié chez : Editions Fayard, avril 2023

### Les Rêves de Nilou

Auteurs : Esther Duflo, Cheyenne Olivier

Publié chez : Seuil jeunesse, Septembre 2022 et 2023

# LIBRAIRIE DES JÉCO



## **Pop démocratie**

### **La démocratie est (aussi) une fête**

Auteur : Frank Escoubes

Publié chez : Éditions de l'Aube, septembre 2022

### **Dettes publiques à long terme et souveraineté nationale, Enseignements des crises du XII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle**

Auteur : Michel Fouquin

Publié chez : Editions l'Harmattan, mars 2023

## **Le féminisme, ça pense !**

Auteur : Geneviève Fraisse

Publié chez : Cnrs Éditions, mai 2023

## **Parole de machine**

Auteur : Alexei Grinbaum

Publié chez : humenSciences, mai 2023

### **La souveraineté économique à l'épreuve de la mondialisation**

Auteur : Sarah Guillou

Publié chez : Editions Dunod, avril 2023

### **Chroniques critiques de l'économie**

Auteurs : Collectif avec Florence Jany-Catrice

Publié chez : Editions Bréal, janvier 2023

### **Faut-il attendre la croissance ?**

Auteurs : Florence Jany-Catrice et Dominique Méda

Publié chez : La Documentation française, septembre 2022

### **Théorie de la régulation - Un nouvel état des savoirs**

Auteurs : Collectif avec Agnès Labrousse

Publié chez : Editions Dunod, septembre 2023

## **Elon Musk - L'enquête inédite**

Auteurs : Béatrice Mathieu et Emmanuel Botta

Publié chez : Robert Laffont, mai 2023

## **S'informer, à quoi bon ?**

Auteur : Bruno Patino

Publié chez : La Martinière jeunesse, janvier 2023

## **Submersion**

Auteur : Bruno Patino

Publié chez : Grasset, Octobre 2023

## **Les prix de l'électricité - Marchés et régulation**

Auteur : Jacques Percebois

Publié chez : Presses des Mines, octobre 2023

### **Explorer les archives et écrire l'Histoire Autour de Roger Nougaret**

Auteurs : Hubert Bonin, Laure Quennouëlle-Corre

Publié chez : Droz, novembre 2022

### **Regards d'économistes sur l'économie sociale et solidaire**

Auteurs : Camille Dorival, Timothée Duverger, Hugues Sibille

Publié chez : Le Bord de l'eau éditions, septembre 2023

## **Colonisations - Notre histoire**

Auteur : Pierre Singaravélou (ed.)

Publié chez : Le Seuil, septembre 2023

### **Le Nouveau Monde des médias - Une urgence démocratique**

Auteur : Nathalie Sonnac

Publié chez : Odile Jacob, mars 2023

## **La fabrique du muscle**

Auteur : Guillaume Vallet

Publié chez : Éditions les Échappés, octobre 2022



**“Pour atteindre  
ses objectifs de décarbonation  
et de souveraineté industrielle,  
la France doit mobiliser  
simultanément quatre  
leviers : sobriété, efficacité  
énergétique, renouvelables  
et nucléaire.”**

**RTE**



JÉCO 2023

# EN PARALLÈLE

# EN PARALLÈLE DES JÉCO

## EXPLIQUER LA PAUVRETÉ AUX ENFANTS : LES JOURNÉES DE L'ÉCONOMIE FONT LE PARI DE LA JEUNESSE EN 2023

*Esther Duflo, professeure d'économie au MIT et Prix Nobel d'économie pour ses travaux sur la réduction de la pauvreté dans le monde, en 2019, se joint à Cheyenne Olivier, autrice et illustratrice d'albums pour enfants, pour expliquer la pauvreté dans le monde aux plus jeunes. Une classe de CE2-CM1 de l'école Gilbert Dru sera accueillie à l'occasion d'un atelier le mardi 14 novembre de 14h à 15h30 à la Bibliothèque municipale de Lyon Part-Dieu. La thématique de la pauvreté sera abordée sous différents spectres au travers d'une discussion avec les enfants, illustrée par Cheyenne Olivier.*

### UNE AMBITION : VULGARISER LES REFLEXIONS AUTOUR DE LA PAUVRETÉ POUR RENDRE LE SUJET ACCESSIBLE AUX PLUS JEUNES

Liées par la même énergie, Esther Duflo, économiste franco-américaine et Cheyenne Olivier, jeune illustratrice, ont décidé, en 2022, de travailler conjointement à la publication d'une série de dix livres, avec pour fil conducteur, les questions de pauvreté à destination des enfants. Selon les deux femmes, il n'y a pas d'âge pour se poser des questions et essayer de comprendre le monde dans lequel on vit et ainsi avoir envie d'agir.

Fortes de ce constat, le duo féminin proposera, **mardi 14 novembre, un atelier à destination d'élèves de CE2-CM1** de l'école Gilbert Dru de Lyon. L'objectif est d'entamer une grande discussion avec les enfants et de décortiquer les différentes représentations que les Hommes ont de la pauvreté mais également d'abattre les stéréotypes grâce à la présentation des réalités économiques. Pour ce faire, Esther Duflo pourra compter sur les talents d'illustratrice de Cheyenne Olivier, qui mettra en image les échanges.

**MARDI 14 NOVEMBRE 14H00 - 15H30**  
**Bibliothèque Part Dieu - 30 boulevard Vivier Merle, 69003 Lyon**



# EN PARALLÈLE DES JÉCO

## VENEZ JOUER À L'ANCÊTRE DU MONOPOLY

Qui n'a jamais pris part à une partie de Monopoly, se laissant séduire par l'appât du gain ? Cependant, peu d'entre nous connaissent l'origine de ce jeu à succès mondial, qui trouve ses racines dans une idée utopique appelée le Georgisme, en hommage à Henry George, un penseur américain. Contrairement à l'esprit compétitif du Monopoly, Henry George préconisait la résolution de la pauvreté en confisquant la totalité des revenus fonciers au profit de l'État, remplaçant ainsi tous les impôts destinés à financer les dépenses publiques.



Nous vous invitons à jouer avec nous à The Landlord's Game (Le Jeu du propriétaire foncier), un précurseur du Monopoly, créé en 1902 par Elisabeth Magie. Ce jeu avait pour objectif de dénoncer l'exploitation des locataires par les propriétaires immobiliers et de souligner la nature antisociale du monopole. C'est une expérience ludique que vous pouvez partager entre amis ou en famille, tout en vous permettant de comprendre de manière divertissante comment une taxe unique aurait un impact sur l'économie et la société.

Animation par Miriam Teschl (Maîtresse de conférences, EHESS - Aix-Marseille School of Economics) et Alain Trannoy (Directeur d'Etudes à l'EHESS, Aix-Marseille School of Economics)

Session ouverte au public de 16h00 à 18h00 - Nombre de places limitées

Pour participer, merci de vous inscrire directement auprès de la Banque de France en envoyant un mail aux organisateurs : [laura.torres@banque-france.fr](mailto:laura.torres@banque-france.fr) et [charline.deleuze@banque-france.fr](mailto:charline.deleuze@banque-france.fr)

**MARDI 14 NOVEMBRE 14H00 - 18H00**  
**Banque de France 4 bis Cours Bayard, 69002 Lyon**

## INNOVER POUR LUTTER CONTRE LE SANS-ABRISME

Les Jéco ont pour objectif de permettre à tous les citoyens de s'approprier les réflexions des experts et les débats entre les acteurs économiques et politiques. Mais, les Jéco sont tout autant soucieuses de mettre en avant l'économie en actes. Pour cela chaque année les Jéco mettent en lumière des initiatives concrètes qui illustrent des manières de nous réinventer. C'est le cas avec la table ronde : *"Innover pour lutter contre le sans-abrisme"*, qui posera un état des lieux sur le sans-abrisme : ampleur et répartition du phénomène ; dispositifs *"classiques"* existants ; besoins et difficultés ; puis établira un panorama des innovations sociales en matière de lutte contre le sans-abrisme et d'amélioration des conditions de vie des personnes sans-abri, pour enfin s'interroger sur les principaux obstacles qui empêchent la concrétisation de ces projets innovants.

**JEUDI 16 NOVEMBRE 11H00 - 12H30**  
**Amphithéâtre Benvéniste - Bâtiment Bibliothèque de la MOM**  
**7 rue Raulin, 69007 Lyon**

# PROLONGEZ VOS JÉCO



[WWW.TOUTECONOMIE.ORG](http://WWW.TOUTECONOMIE.ORG)

## 2023 ENCYCLOPÉDIE VIDÉO :

L'encyclopédie vidéo référence toujours plus de vidéos partenaires : des vidéos courtes proposées par Economix (Université Paris Nanterre), Paris School of Economics, Aix-Marseille School of Economics et le département d'économie de l'ENS de Lyon avec SES-ENS.

Dans la **bibliothèque virtuelle**, retrouvez l'ensemble des conférences des Jéco avec un accès par intervenants, mots-clés, années,....



Suivez-nous également sur Twitter :  
[@Teco\\_economie](https://twitter.com/Teco_economie)

## ET TOUJOURS :

Toute l'année suivez l'**actualité du livre économique**.

Tous les jours, une **chronique issue d'un blog ou de la presse**.

Toutes les semaines, Téco vous sélectionne **un document afin de découvrir l'actualité**.

Et en permanence, retrouvez nos dossiers thématiques, notre annuaire de sites en économie...

## TÉCO C'EST AUJOURD'HUI :

- 929 vidéos soit plus de 1 050 heures dont 83 vidéos dans l'encyclopédie
- 3 900 personnes référencées (auteurs ou intervenants)
- 2 150 livres référencés



# JÉCO ÉTUDIANTS



Dans le cadre du projet “*Jéco étudiants*”, les Journées de l’Économie proposent, chaque année, à des délégations étudiantes en Master ou Doctorat d’économie de participer aux conférences Jéco ainsi qu’à des moments d’échanges spécifiques permettant de favoriser la rencontre entre étudiant-e-s et économistes.


Ces délégations provenant d’une quinzaine d’universités et écoles françaises ou francophones viennent à Lyon et participent pendant trois jours aux conférences des Journées de l’Économie.

Cette année deux moments privilégiés ont été organisés pour eux :

- **Une rencontre spéciale avec des économistes de différents milieux** autour des parcours de formation et débouchés professionnels en économie le mardi 14 novembre. A cette occasion, les économistes Sophie Hatte (Vice-Présidente du Département d’économie de l’ENS de Lyon), Vincent Bignon (Chercheur conseiller sénior à la direction de la communication, Banque de France et Professeur, Université d’Aix-Marseille – école d’économie de Marseille) partageront leurs expériences avec les étudiant-e-s des délégations.
- **Un moment d’échange privilégié avec les intervenants de la conférence “Chine: de l’imitation à l’innovation ?”** le mercredi 15 novembre. Les étudiant-e-s des délégations pourront prolonger la discussion de cette table ronde en petit comité avec les économistes Philippe Aghion (Professeur au Collège de France, Chaire “*Institutions, Innovation, et Croissance*”), Stéphanie Balme (Doyenne du Collège universitaire, professeure et chercheuse, Sciences Po), Gaétan de Rassenfosse (Professeur associé, l’Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne), Mary-Françoise Renard (Professeur de Sciences Economiques, Université d’Auvergne) et Céline Antonin (Economiste senior à l’OFCE (Sciences Po) et chercheur associé au Collège de France).

## LES UNIVERSITÉ ET ÉCOLES PARTICIPANT AUX JÉCO ÉTUDIANTS 2023 :

Aix-Marseille School of Economics  
ENS Paris Saclay  
Polytechnique CREST  
Saint-Etienne School of Economics  
Université Côte d’Azur  
Université de Bourgogne  
Université de Liège  
Université de Lille  
Université de Lorraine  
Université de Rennes  
Université Grenoble Alpes  
Université Jean Moulin Lyon 3  
Université Lumière Lyon 2  
Université Paris Dauphine  
Université Paris Nanterre



**“Pour Transdev, participer aux JECO c’est bénéficier d’un regard collectif et renouvelé chaque année sur celles et ceux qui font l’économie. Nous le savons bien dans le domaine des transports publics, la technique a son rôle. Mais ce sont bien le travail des agents, l’investissement des institutions et surtout la vie quotidienne des usagers que traduit l’économie des transports au quotidien.”**

**TRANSDEV**



JÉCO 2023

# TRIBUNES

## LA CHINE : DE L'IMITATION À L'INNOVATION ?

co-signée par :



**CÉLINE ANTONIN**

Economiste senior à l'OFCE (Sciences Po) et chercheur associé au Collège de France

Accédez aux conférences de Céline Antonin

- [La Chine : de l'imitation à l'innovation ?](#)
- [Marché européen de l'électricité : une erreur ?](#)

et



**PHILIPPE AGHION**

Professeur au Collège de France, Chaire "Institutions, Innovation, et Croissance"

Accédez aux conférences de Philippe Aghion

- [La Chine : de l'imitation à l'innovation ?](#)
- [Une mondialisation heureuse est-elle possible ?](#)
- [Comment tout réinventer ?](#)

*Le 1<sup>er</sup> mars 2023, plusieurs articles se sont faits l'écho d'une étude de l'Institut stratégique australien qui affirme que dans 37 technologies émergentes sur 44, la Chine dispose d'une "avance stupéfiante". Ce texte reflète une crainte de plus en plus répandue dans les milieux occidentaux, à savoir que nos démocraties seraient sur le point d'être dépassées par le modèle de croissance chinois, basé sur une alliance inédite entre capitalisme de marché et régime politique communiste. Cette crainte est-elle fondée ? Nous soutenons l'idée que la Chine a réalisé des progrès considérables en matière d'innovation, mais qu'elle reste encore dépendante de l'Occident et qu'elle devra surmonter plusieurs limites avant de pouvoir s'affirmer comme leader en matière d'innovation.*

### LA GENÈSE DU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT CHINOIS, ORIGINELLEMENT FONDÉ SUR L'IMITATION ET LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

A partir de 1978, sous l'impulsion de Deng Xiaoping, le modèle de développement chinois a d'abord privilégié les investissements tournés vers l'exportation ou la substitution aux importations. Les autorités ont encouragé les investissements comportant d'importants transferts de technologie et une part élevée de composants fabriqués localement. En raison de l'avantage comparatif fondé sur le faible coût de sa main-d'œuvre, la Chine est ainsi devenue l'atelier du monde, basée sur la séquence importation – transformation – réexportation, grâce aux firmes multinationales qui ont participé au développement des activités d'assemblage. Un des éléments clés du succès du modèle de croissance chinois a donc été l'ampleur des transferts de technologie des pays développés. Au début des années 2000, les entreprises à capitaux étrangers ont contribué à près du tiers de la production manufacturière.

### DE L'IMITATION À L'INNOVATION : LE GRAND BOND EN AVANT DE LA CHINE

Depuis deux décennies, le développement des capacités d'innovation chinoises a été fulgurant : le nombre de citations de brevets chinois par les étrangers a connu une croissance de 33 % par an entre 1995 et 2005, et a atteint 51 % par an entre 2005 et 2014 (Wei, Xie et Zhang, 2017<sup>1</sup>). Comme le soulignent Bergeaud et Verluise (2022), depuis deux décennies, la Chine a réalisé une forte percée dans sa contribution aux technologies de rupture – impression 3D, blockchain, édition du génome, vision artificielle, stockage de l'hydrogène et véhicules sans chauffeurs. Cependant, si la Chine a



réalisé des progrès significatifs en termes de qualité des brevets, son influence sur le développement des technologies considérées reste limitée, en particulier en matière de recherche fondamentale à l'origine des innovations de rupture, où les Etats-Unis continuent de jouer le rôle de leader.

### **LA CHINE DÉPEND ENCORE DE L'INNOVATION ÉTATSUNIENNE**

Les travaux que nous menons au Collège de France<sup>2</sup> confortent l'idée d'une Chine qui se trouve dans une forme de dépendance asymétrique vis-à-vis des Etats-Unis. À partir de la base de données Scopus, nous analysons les effets sur la recherche chinoise de la China Initiative mise en place par les Etats-Unis fin 2018 pour lutter contre l'espionnage technologique chinois. Dans la pratique, cette Initiative s'est traduite par des procédures administratives plus complexes ainsi que par des financements plus restreints pour des projets communs entre chercheurs chinois et américains, allant même jusqu'à interdire la poursuite de certains projets.

Si notre étude confirme bien une tendance au

rattrapage technologique des Etats-Unis par la Chine, elle conforte également la vision d'une Chine pour longtemps encore dépendante des Etats-Unis : en résumé, les chercheurs chinois ont davantage besoin de collaborer avec des chercheurs américains que l'inverse. Nous constatons que la China Initiative a fait sensiblement baisser la qualité moyenne des publications des chercheurs chinois ayant préalablement travaillé avec des co-auteurs américains. Cet effet négatif a été plus marqué pour les chercheurs chinois ayant travaillé sur des sujets dominés par les Etats-Unis avant le choc. Par ailleurs, la China Initiative a obligé ces chercheurs chinois à se réorienter vers des partenariats scientifiques hors des Etats-Unis, notamment vers l'Europe, mais cela ne leur a pas permis de maintenir la qualité de leurs publications.

Comme l'écrit Gérard Roland, la Chine produit certes de nombreux brevets, mais ils concernent essentiellement des innovations incrémentales, par opposition aux innovations de rupture. Entre 1998 et 2018, aucune des nouvelles molécules découvertes dans l'industrie pharmaceutique ne l'a été en Chine, contre 56 % aux Etats-Unis (Guo et al., 2021).

<sup>1</sup> S.J. Wei, Z. Xie, et X. Zhang. 2017. From "Made in China" to "Innovated in China": Necessity, Prospect, and Challenges. *Journal of Economic Perspectives*, 31 (1): 49-70.

<sup>2</sup> P. Aghion, C. Antonin, L. Paluskiewicz, D. Strömberg, X. Sun, R. Wargon et K. Westin, "Does Chinese Research Hinge on US Coauthors? Evidence from the China Initiative", Collège de France, mimeo.

## LES FAIBLESSES PERSISTANTES DE LA CHINE

En Chine, l'État est à la fois directement entrepreneur et planificateur, un modèle radicalement différent du modèle schumpétérien occidental dans lequel l'innovation repose sur des entrepreneurs et un écosystème favorisant l'initiative privée. Autant le modèle chinois apparaît efficace pour combler le retard technologique dans une économie en rattrapage, autant ce modèle révèle plusieurs faiblesses qui empêchent la Chine de devenir un leader en matière d'innovation.

La centralisation du pouvoir et le manque de liberté individuelle ne contribuent pas à attirer les talents et les capitaux étrangers – contrairement aux États-Unis. Comme le montre notre étude mentionnée supra, le développement de collaborations scientifiques avec des chercheurs américains jusqu'en 2018 avait permis aux chercheurs chinois, non seulement de profiter de l'excellence académique américaine, mais également de bénéficier à travers leurs coauteurs d'une liberté qu'ils ne trouvaient pas chez eux. Par ailleurs, le système éducatif chinois encourage peu à la créativité.

La méthode chinoise, où l'État investit massivement en R&D avec le secteur privé, peut se révéler efficace dans une économie de rattrapage. Cependant, une stimulation des dépenses de R&D n'est pas suffisante pour permettre l'innovation. L'omniprésence de l'État

dans le système bancaire chinois engendre une allocation non optimale du capital en favorisant le financement des entreprises publiques et les entreprises liées à l'État – y compris les entreprises non rentables – au détriment des entreprises privées. En Chine, les entreprises qui investissent en R&D ont la même croissance que celles qui ne le font pas (Aghion, Antonin et Bunel, 2020).

Enfin, la Chine pâtit d'une insuffisante protection des droits de propriété intellectuelle et de faibles normes de qualité : en 2023, elle se situe au 50<sup>e</sup> rang (sur 125 pays) pour l'indice international de la propriété intellectuelle. Or, les réformes économiques améliorant la protection des investisseurs et l'indépendance du système judiciaire sont des conditions préalables pour nourrir une économie de l'innovation.


Si elle a connu un développement technologique plus affirmé que certains ne le prévoyaient il y a encore deux décennies, la Chine n'a pas encore atteint le stade où elle peut pleinement jouer le rôle de leader scientifique et technologique. Pour devenir une économie capable d'initier des innovations de rupture, la Chine doit s'ouvrir davantage au lieu de se fermer. Elle risque sinon de connaître le *“syndrome argentin”*, celui des économies qui, à l'issue d'un rattrapage très dynamique, s'arrêtent au milieu du gué.

<sup>3</sup> G. Roland (2023), “Socialism, Capitalism, and Innovation”, in U. Akcigit & J. Van Reenen, “The Economics of Creative Destruction: New Research on Themes from Aghion and Howitt”, Harvard University Press.

<sup>4</sup> Voir F. Zilibotti, Z. M. Song, K. Storesletten, M. Koenig (2022), Innovation versus imitation: Where all that Chinese R&D is going, VoxEU, CEPR.

<sup>5</sup> P. Aghion, C. Antonin et S. Bunel (2020), Le pouvoir de la destruction créatrice, éd. Odile Jacob.





**“A travers les questions complexes que la recherche en économie adresse et une médiation exigeante, le partage des connaissances contribue à éclairer le débat public et à dégager des solutions possibles. C’est pourquoi nous sommes partenaires fondateurs des JECO, depuis leur création.”**

**EMMANUEL TRIZAC**  
Président de l’ENS de Lyon

## COMPTER AUTREMENT POUR INTÉGRER L'ENVIRONNEMENT



**DIDIER BRUNO**

Membre du Directoire, Caisse d'Épargne Rhône Alpes



Membre du Directoire de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes depuis 2012. Il a en charge le développement des marchés Entreprises, Institutionnels, Economie locale, Professionnels de l'Immobilier. Il supervise également Hyperia banque Privée, qui accompagne les dirigeants dans la valorisation durable de leurs patrimoines professionnel et privé ainsi que les Agences territoriales spécialisées (montagne, santé, innovation, économie sociale et solidaire, économie de la connaissance).

Accédez à la conférence de Didier BRUNO

– [Compter autrement pour intégrer l'environnement](#)

*Pour définir la valeur d'une entreprise, l'analyse de l'activité et des performances financières ne suffisent plus. Pour estimer les risques encourus, on ne peut ignorer les facteurs énergétiques, la ressources en eau, le contexte climatique. Face aux enjeux environnementaux, nous sommes contraints de repenser nos modèles économiques, mais aussi notre comptabilité, pour être en capacité de "mesurer le vert".*

**"Ce qui compte ne peut pas toujours être compté"**

ALBERT EINSTEIN

Il nous faut aujourd'hui compter différemment car les métriques financières (PIB, chiffre d'affaires...) ne sont pas suffisantes pour matérialiser la performance passée et future des acteurs économiques.

Pour estimer l'efficacité des mesures prises, établir une feuille de route, évaluer la maturité des entreprises dans leur transition énergétique, il est essentiel d'avoir des repères : des outils et méthodologies permettant d'avoir une meilleure connaissance des impacts de la vie économique sur l'environnement (et réciproquement) ainsi qu'une valorisation économique de ces impacts.

Au-delà de la mesure des impacts de l'activité et des actions réalisées sur l'environnement, les entreprises ont également besoin d'une "nouvelle boussole" pour orienter leurs prises de décision, en tenant compte des risques et opportunités à venir liés au climat. L'enjeu majeur de la soutenabilité du business modèle doit être au centre de la stratégie moyen / long terme d'une entreprise.

### L'EXERCICE N'EST PAS SIMPLE, MAIS NÉCESSAIRE.

La réglementation s'y attelle, notamment avec la taxonomie verte dont l'objectif est de composer un référentiel technique permettant de classer les activités économiques selon leur impact sur l'environnement. Les entreprises doivent ainsi contribuer substantiellement à l'un des six objectifs de durabilité définis par l'Union, sans nuire aux cinq autres :

- L'atténuation du changement climatique,
- L'adaptation au changement climatique,
- L'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et maritimes,
- La transition vers une économie circulaire,
- La prévention et le contrôle de la pollution,





- La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Pour les entreprises, la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) est un outil important. Ce reporting intègre d'autres dimensions que la seule performance financière, notamment les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) :

- **Environnementaux** : bilan carbone de l'entreprise, stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre, consommation énergétique, gestion des déchets et de la valorisation, prévention des impacts sur la biodiversité...
- **Sociaux** : capital humain de l'entreprise, culture d'entreprise et relations avec les parties prenantes...
- **Gouvernance** : structures de direction de l'entreprise, politiques anti-corruption, diversité au sein du conseil d'administration...

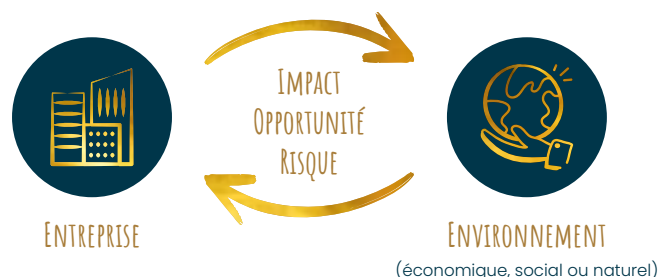
La réglementation évolue avec la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive, ou "Directive sur les rapports de développement durable des entreprises"). Applicable en 2024 pour un premier rapport en 2025, la directive CSRD exige des entreprises de publier, sur la base de normes communes, des informations sur leur impact sur

l'environnement, les droits de l'homme, les normes sociales et l'éthique du travail. Elle concerne environ 50 000 entreprises européennes (contre 12 000 entreprises précédemment) de plus de 250 employés et plus de 40 millions d'euros de chiffre d'affaires. Le périmètre sera rapidement élargi : dès 2027, toutes les entreprises de plus de 10 salariés seront concernées.

**Le principe de double matérialité**, pierre angulaire de la réglementation en matière d'environnement, place l'impact au cœur de la réflexion sur la performance de l'entreprise. Il demande aux entreprises de rendre compte :

- d'une part, de leur impact sur la société et l'environnement,
- d'autre part, des risques et des opportunités financières induits par des enjeux sociaux et environnementaux pour leurs activités.

#### LA DOUBLE MATÉRIALITÉ



**“Ce qui ne se mesure pas  
n'existe pas”**

NIELS BOHR

C'est pour cela qu'il est essentiel d'être en capacité de mesurer nos impacts sur l'environnement, et l'impact de l'environnement sur nos activités.

Par exemple, le Bilan Carbone : de tous les sujets environnementaux, c'est sans doute celui sur lequel les entreprises ont le plus avancé... notamment car c'est le mieux outillé, et donc mieux mesurable. Cet outil de diagnostic permet d'analyser les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre générées par l'ensemble de ses activités, sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Pour plus de lisibilité, l'ensemble de ces données sont exprimées en équivalent CO<sub>2</sub>. La méthodologie mise en place permet d'estimer les émissions de GES par des ratios physiques (par exemple l'émission moyenne en kg de CO<sub>2</sub> par km parcouru en voiture) ou des ratios monétaires (par exemple l'émission moyenne en kg de CO<sub>2</sub> par € dépensé en matériel informatique).


**Cette capacité à mesurer doit être couplée à la standardisation et à la transparence pour être efficace** : comparables, ces données peuvent impacter le business. Les consommateurs (ou “consom'acteurs”), sont de plus en plus regardants sur les impacts RSE de leurs achats (par exemple, l'application Yuka, en rendant plus lisible l'impact de produits alimentaires ou cosmétiques sur la santé, influence les comportements d'achat). Par ailleurs, dans le cadre d'appels d'offres, les critères RSE deviennent essentiels. L'intention est de créer un cercle vertueux : en donnant autant de visibilité aux performances extra-financière qu'aux performances financières, elles deviennent un pré-requis à la viabilité du business modèle (vis-à-vis du marché, des financeurs...)

## **LES BANQUES ONT UN RÔLE CLÉ À JOUER DANS CETTE DYNAMIQUE.**

D'abord parce qu'elles aussi ont besoin d'une meilleure visibilité sur les impacts réciproques entre économie et environnement. Cette dimension devient essentielle en matière d'évaluation des risques, une donnée incontournable pour tout établissement bancaire. La capacité à qualifier les financements selon leurs impacts sur l'environnement est indispensable pour que les banques puissent se conformer à la réglementation (green asset ratio) tant en termes d'investissements que de transparence, notamment la capacité à flécher les utilisations de l'épargne. Si certaines estimations sont “simples” en financement vert (véhicule électrique, installation photovoltaïque...), d'autres projets, pour les entreprises et industriels notamment, sont plus complexes et nécessitent d'analyser l'ensemble de la chaîne de valeur pour en estimer les impacts.

C'est là la mission fondamentale des banques : financer bien sûr, mais aussi apporter l'éclairage et l'expertise nécessaires pour accompagner les projets de transition énergétique, qui peuvent parfois s'avérer être très techniques. Pour les clients particuliers, par exemple, face à l'enjeu majeur de la rénovation énergétique des logements, les banques ont bien sûr un rôle de financeur mais aussi de facilitateur (accès aux bons interlocuteurs pour identifier la nature des travaux à réaliser, l'éligibilité aux aides...). Au près des dirigeants d'entreprise, la banque se positionne comme un partenaire qui accompagne la stratégie moyen / long terme de développement de l'entreprise et aide à intégrer les enjeux environnement au cœur de cette réflexion. Il s'agit notamment de savoir identifier les combats et prioriser les actions à mener. Enfin, les banques sont en mesure d'**accélérer les choix de la société**, par exemple en facilitant l'accès au financement pour des projets liés aux énergies renouvelables.





**“Inflation, crise climatique, contexte géopolitique instable... Nos repères sont mis à mal et révèlent un certain nombre de fragilités. Pour les surmonter, il est essentiel de comprendre le monde dans lequel nous évoluons. C’est la mission des Journées de l’Economie, que la Caisse d’Epargne Rhône Alpes soutient depuis leur création.”**

**DIDIER BRUNO**

Membre du Directoire de la  
Caisse d’Epargne Rhône Alpes

## QUI PAYE L'INFLATION IMPORTÉE ?



**MATHIEU PLANE**

Directeur Adjoint Département  
Analyse et Prévision, OFCE

Accédez aux conférences  
de Mathieu Plane

- [Qui paye l'inflation importée ?](#)
- [Imprévisibilités et comportements économiques](#)

*Le retour de l'inflation en France depuis deux ans, dont l'origine vient principalement d'un choc de prix d'importations lié à la hausse vertigineuse de la facture énergétique, pose la question centrale de la répartition de ce choc au sein des agents économiques. Le besoin de financement de l'économie nationale vis-à-vis de l'extérieur est passé de 1 point à 2 points de PIB entre le second semestre 2021 et la mi-2023...mais celui-ci a atteint 4,6 points de PIB au 3ème trimestre 2022. Si le reflux des prix de l'énergie et des matières premières à partir de la fin 2022 a conduit à réduire le besoin de financement extérieur, celui-ci a connu une hausse de plus de 3 points de PIB en un an, soit l'équivalent du premier choc pétrolier de 1973. Deux après le début de l'épisode inflationniste, il est possible de tirer un premier bilan sur la diffusion d'un tel choc dans l'économie et d'avoir une idée de qui paye l'inflation importée.*

### RETOUR SUR UN CHOC INÉDIT

Sous l'effet, d'abord de la forte reprise post Covid, puis de la guerre en Ukraine, le prix des composants industriels et des matières premières, notamment énergétiques et agricoles, ont fortement augmenté. Le prix des importations s'est ainsi accru de 20 % en l'espace d'un an, conduisant à un choc de grande ampleur sur l'économie française. Une part de cette inflation importée s'est diffusé à l'économie domestique, à travers la hausse du prix des intrants, des revenus du travail et du capital. Entre septembre 2021 et 2023, l'indice des prix à la consommation a crû de près de 11 %. Sur la même période, les seuls prix de l'énergie ont augmenté de 32 % et ceux de l'alimentaire de 21 %. Ces deux composantes, qui représentent environ un quart de la consommation totale des ménages, ont contribué à près de 60 % à l'inflation au cours des deux dernières années.

### UNE INFLATION DIFFÉRENCIÉE SELON LES MÉNAGES

En raison du recours plus important des déplacements en voiture et d'une facture énergétique liée au logement plus élevée, la hausse des prix de l'énergie a frappé en premier lieu les habitants des communes rurales et périurbaines, et dans une moindre mesure ceux des grandes agglomérations. Alors que les ménages vivant en dehors des unités urbaines ont vu le coût de la vie augmenter de 9 % entre la mi-2021 et la fin 2022, ceux résidant en agglomération parisienne ont subi un choc inflationniste plus modéré, de l'ordre de 6%. Au cours des douze derniers mois, l'inflation a changé de nature, la contribution de l'énergie à la hausse de l'indice des prix à la consommation s'est réduite au profit de l'alimentaire. Depuis un

an, les ménages étant les plus impactés par l'inflation sont les plus modestes car la part de l'alimentaire dans la consommation est d'autant plus élevée que le niveau de vie est faible. Ainsi, l'inflation actuelle du premier quintile de niveau de vie est près de 1 % supérieur à celui du dernier quintile.

Mais l'analyse du choc inflationniste ne peut s'arrêter là et il est nécessaire également de comprendre la réaction des revenus à cette hausse brutale des prix, que ce soit les salaires, les prestations sociales ou les revenus du capital.

### UNE DIVERGENCE ENTRE LES REVENUS RÉELS DU TRAVAIL ET DU CAPITAL

Du côté des revenus du travail, le salaire mensuel de base a crû de près de 8 % entre la mi-2021 et la mi-2023. Certes, une telle hausse n'a jamais été vue depuis plus de trente ans elle reste insuffisante pour compenser l'inflation, conduisant à une perte de salaire réel de près de 3 % en deux ans. Le SMIC, avec une hausse de 12 % depuis octobre 2021, a connu lui une progression plus rapide que les autres salaires en raison de son mécanisme d'indexation sur l'inflation. Si ce mécanisme permet de protéger les travailleurs les plus modestes de l'inflation, rien ne garantit que cette hausse dynamique du SMIC bénéficie également aux salaires juste au-dessus. La hausse de la proportion de salariés au SMIC en un an, passant de 12 % en 2021 à près de 15 % en 2022, ainsi que la forte hausse des exonérations de cotisations sociales patronales, bien supérieure à la croissance de la masse salariale, confirme l'idée d'un tassement de la grille des salaires vers le bas.

Du côté des prestations sociales, celles-ci augmentent pour faire face à la hausse des prix, mais cela se fait avec retard en raison d'une réévaluation annuelle, janvier ou avril, calculée sur l'inflation passée. Ainsi, depuis fin 2021, les pensions de retraite n'ont crû que de 6 % mais celles-ci seront revalorisées de 5,2 % en janvier 2024, permettant de compenser l'inflation avec retard. Pour les autres prestations, elles ont augmenté significativement seulement à partir d'août 2022 (4 %), avec une augmentation globale de 7,3 % au cours des deux dernières années, avant une nouvelle revalorisation de 4,8 % attendue au 1er avril 2024.

Les revenus du patrimoine financier ont fortement grimpé, augmentant de 35 % entre la mi-2021 et la mi-2023, sous l'impulsion de la remontée des taux et de la forte hausse des dividendes versées. D'ailleurs,

si le pouvoir d'achat par unité de consommation a crû de 0,5 % entre la mi-2021 et la mi-2023, résistant au choc inflationniste, c'est en partie dû au fort dynamisme des revenus du capital et à la baisse de fiscalité. L'analyse macroéconomique du pouvoir d'achat, bien qu'indispensable, n'est cependant pas suffisante pour comprendre celle par niveau de vie, avec des ménages dont les revenus ont évolué très différemment sur la période récente.

Au cours des huit derniers trimestres, les entreprises ont vu leur revenu réel (déflaté des prix de valeur ajoutée) s'accroître de 4,3 % et le taux de marge des sociétés non financières a augmenté de 1,2 point de valeur ajoutée pour atteindre 33 % de la valeur ajoutée, son plus haut niveau depuis 2008 si l'on exclut les années exceptionnelles (2019 l'année du double CICE ou la période Covid en raison des aides exceptionnelles).

Enfin les administrations publiques, en mettant en place des dispositifs pour limiter la hausse des prix de l'énergie (boucliers tarifaires...) ont vu leur déficit public se dégrader malgré la fin des mesures d'urgence liées à la crise Covid. Il est ainsi passé de 4,5 % du PIB fin 2021 à 5,9 % fin 2022, avant de se réduire à 4,6 % à la mi-2023 avec la fin du bouclier tarifaire du gaz et de la remise carburant.

Pour résumer, face à l'inflation importée, les entreprises ont jusqu'à présent bien tiré leur épingle du jeu même si les situations sont très hétérogènes selon les secteurs et les entreprises. Les ménages ont vu leur pouvoir d'achat résister mais cela masque des dynamiques très différentes entre les revenus du travail et du capital. Enfin, les administrations publiques, en absorbant une partie du choc inflationniste ont vu leur situation financière se dégrader.



## UN TERRITOIRE QUI ACCOMPAGNE ET ACCÉLÈRE L'ÉCONOMIE À IMPACT POSITIF



**ÉMELINE BAUME**

**1<sup>ère</sup> vice-présidente de la  
Métropole de Lyon, déléguée  
à l'économie et à l'économie  
sociale et solidaire**

**MÉTROPOLE**

**GRAND LYON**

*Elle est élue locale écologiste depuis 2008 et Présidente du Conseil National du label Économie Circulaire.*

*Depuis juillet 2020, elle est Vice-Présidente déléguée à l'Économie, Emploi, au Commerce, Numérique ainsi qu'aux Achats publics à la Métropole de Lyon. Diplômée en Biologie, Communication et en Économie, elle a exercé différentes missions aussi bien techniques que d'accompagnement de projet au sein d'associations, d'entreprises et de collectivités.*

**Accédez aux conférences  
de la Métropole Grand Lyon**

- L'ESS, une radicalité en économie ?
  - Quelle dynamique entrepreneuriale en France ?
  - Innover pour lutter contre le sans-abrisme

*Le développement économique dans les territoires a longtemps été synonyme de développement autour des notions de croissance et d'hyper attractivité à tous crins. Ce modèle a fait son temps et fait la démonstration de ses nombreux écueils.*

L'urgence climatique et sociale nous oriente vers une trajectoire au sein de laquelle la préservation de l'empreinte écologique, de l'empreinte carbone et les conditions du mieux vivre ne sont plus de simples paramètres à intégrer aux activités mais une finalité à part entière. La raréfaction des ressources et les vulnérabilités auxquelles nous faisons face doivent naturellement nous mener vers un projet différent facilitant la robustesse de l'économie et sa résilience. Ce projet ambitieux ne peut être relevé que si les acteurs privés, l'ensemble des entreprises et de l'écosystème sont convaincus des constats, des risques encourus et de l'urgence à faire le choix de cette stratégie.

Ce changement de paradigme est celui d'une économie à impact positif. Un modèle où la responsabilité globale (sociale, environnementale, coopérative, économique) de l'entreprise, et donc son impact global, devient le pivot même de la gouvernance dans le but de créer une économie plus durable, plus inclusive et plus équitable.

### LA MÉTROPOLE DE LYON AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES POUR ACCÉLÉRER LEUR TRANSFORMATION

Depuis 2020, la Métropole de Lyon se mobilise auprès des acteurs économiques pour encourager les coopérations et accélérer leurs transformations.

Ce soutien passe notamment par :

- Une action économique de proximité auprès de tous les territoires et au contact de toutes les parties prenantes, privées comme publiques : plus de 2 500 rendez-vous ont été réalisés en 2022 avec des entreprises du territoire.
- De nombreuses actions d'animation collective telles que l'animation des 140 comptes clés ou dans le cadre des dispositifs Pépites, Grand 8 et Lyon Start up. La Métropole est aussi à l'initiative de nombreuses actions de mobilisation auprès des industriels telles que le "*Manifeste pour une industrie qui se transforme et s'engage pour l'environnement*" initié il y a deux ans ou encore le "*Pacte pour l'impact*" lancé dernièrement par la mission Lyon Vallée de la Chimie. Enfin, dans le cadre

de Lyon Pacte PME, près de 600 entreprises ont été accueillies à la Métropole de Lyon sur des événements collectifs cette année.

- La montée en puissance des aides directes : 20 millions d'euros d'aides directes ont été engagés depuis 2020 entre les financements des entreprises lauréates au Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain et celles retenues dans le cadre du Fonds de soutien à l'innovation sociale. Plus de cent entreprises ont également été financées dans le cadre du dispositif "**Lyon Eco Énergie +**" et de plusieurs appels à projets métropolitains dédiés à la transition écologique des entreprises depuis 2022 pour un montant d'1,5 million d'euros.
- Le développement d'outils immobiliers dédiés à des cibles stratégiques : 240 entreprises sont actuellement hébergées dans des fonciers de la Métropole de Lyon et 150 sont accueillies sur des opérations financées par la Métropole. Une centaine d'entreprises supplémentaires seront hébergées dans les Pôles Territoriaux de Coopération économique (PTCE) et les deux nouveaux pôles LYVE situés à Vaulx-en-Velin et Vénissieux.

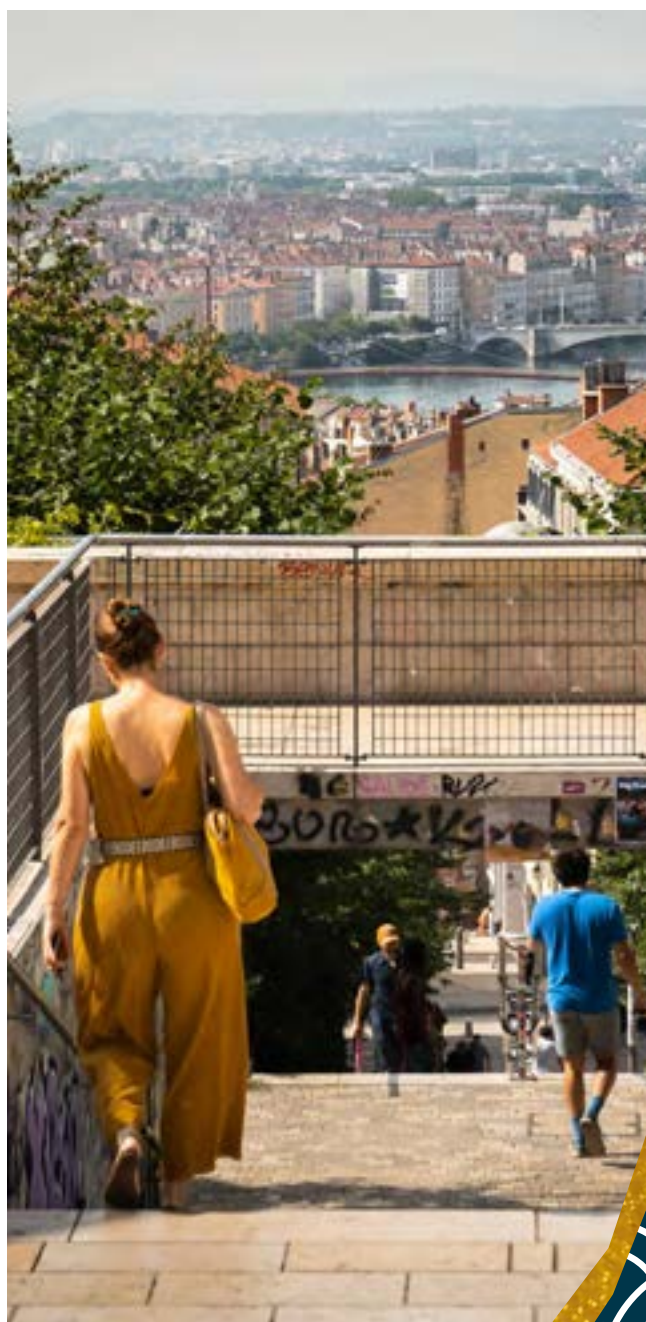
### **POUR SUIVRE LA TRANSFORMATION EN 2024 GRÂCE À DE NOUVEAUX PROGRAMMES**

Pour aller encore plus loin dans cette dynamique d'accompagnement à la transformation, la Métropole de Lyon lancera dans quelques mois différents programmes à destination des entreprises et notamment :

- Un programme dédié à l'industrie circulaire. Il s'agira d'un programme accélérateur pour accompagner les industriels à passer d'un modèle linéaire à un modèle circulaire.
- Un appel à manifestation d'intérêt dédié aux projets de transformation des industriels qui permettra d'identifier les projets portés par des industriels qui accélèrent la transition de leur activité ou de leur modèle économique pour répondre aux enjeux environnementaux et qui nécessitent des investissements lourds.
- Le déploiement d'une nouvelle offre dédiée à l'accompagnement des entreprises en faveur de la résilience du modèle économique. Cette opération sera proposée aux entreprises sous la

forme d'un serious game permettant de mettre à l'épreuve le modèle économique des entreprises face à des chocs (économiques, sociétaux, environnementaux) et d'identifier des leviers pour favoriser plus de résilience et de soutenabilité.

- Le référencement via un annuaire des acteurs qui accompagnent les entreprises à se transformer vers des modèles durables.
- La poursuite des aides directes en faveur de la décarbonation et de la circularité avec de nouveaux appels à projets. Plusieurs appels à projets verront le jour pour soutenir financièrement le passage à l'action des entreprises vers la transition.





## FOCUS SUR DES PROJETS SOCIAUX DÉVELOPPÉS SUR LE TERRITOIRE

### OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE À IMPACT

À l'occasion du salon Pollutec en octobre 2023, la Métropole de Lyon a lancé son Observatoire métropolitain de l'économie à impact. Cet outil unique en France permet de mettre en visibilité la contribution des acteurs économiques aux problématiques sociales, environnementales et économiques au travers d'une quarantaine d'indicateurs. Leur évolution est mesurée et analysée selon trois grandes thématiques : inclusion et justice sociale, viabilité environnementale et soutenabilité économique. Ce grand panorama économique, social et environnemental va permettre, grâce à ses données en libre-accès, de partager les enjeux prioritaires du territoire en matière d'économie à impact, de fédérer les acteurs économiques autour d'objectifs communs et d'orienter les actions de

la Métropole de Lyon en matière de transition économique afin de répondre aux objectifs fixés aux niveaux national et local tels que : une baisse de 30 % de consommation énergétique entre 2000 et 2030, une baisse de 43 % d'émissions de gaz à effets de serre entre 2000 et 2023, une baisse de 15 % de consommation d'eau potable d'ici 2035, la zéro artificialisation nette en 2050, la réduction du taux de pauvreté qui est de 16,6 % sur le territoire. Cet observatoire permet l'évaluation de toute la stratégie de transformation de l'économie mise en place depuis 2020 et dont la prochaine étape est d'amplifier et d'accélérer à partir d'un récit sur un nouveau modèle de développement économique : l'économie à impact positif.

### TINY HOUSES

La lutte contre le sans-abrisme et le mal logement est une priorité de la Métropole de Lyon. 22 000 personnes sont aujourd'hui mal logées et près de 2600 personnes vivent dans la rue, un chiffre malheureusement en augmentation. Et parmi elles se trouvent des publics très fragiles : des familles, des mères célibataires... Pour héberger en urgence celles et ceux qui en ont besoin, la Métropole soutient financièrement plusieurs initiatives, notamment des Tiny Houses. Ces "*micro-maisons*", sortes de

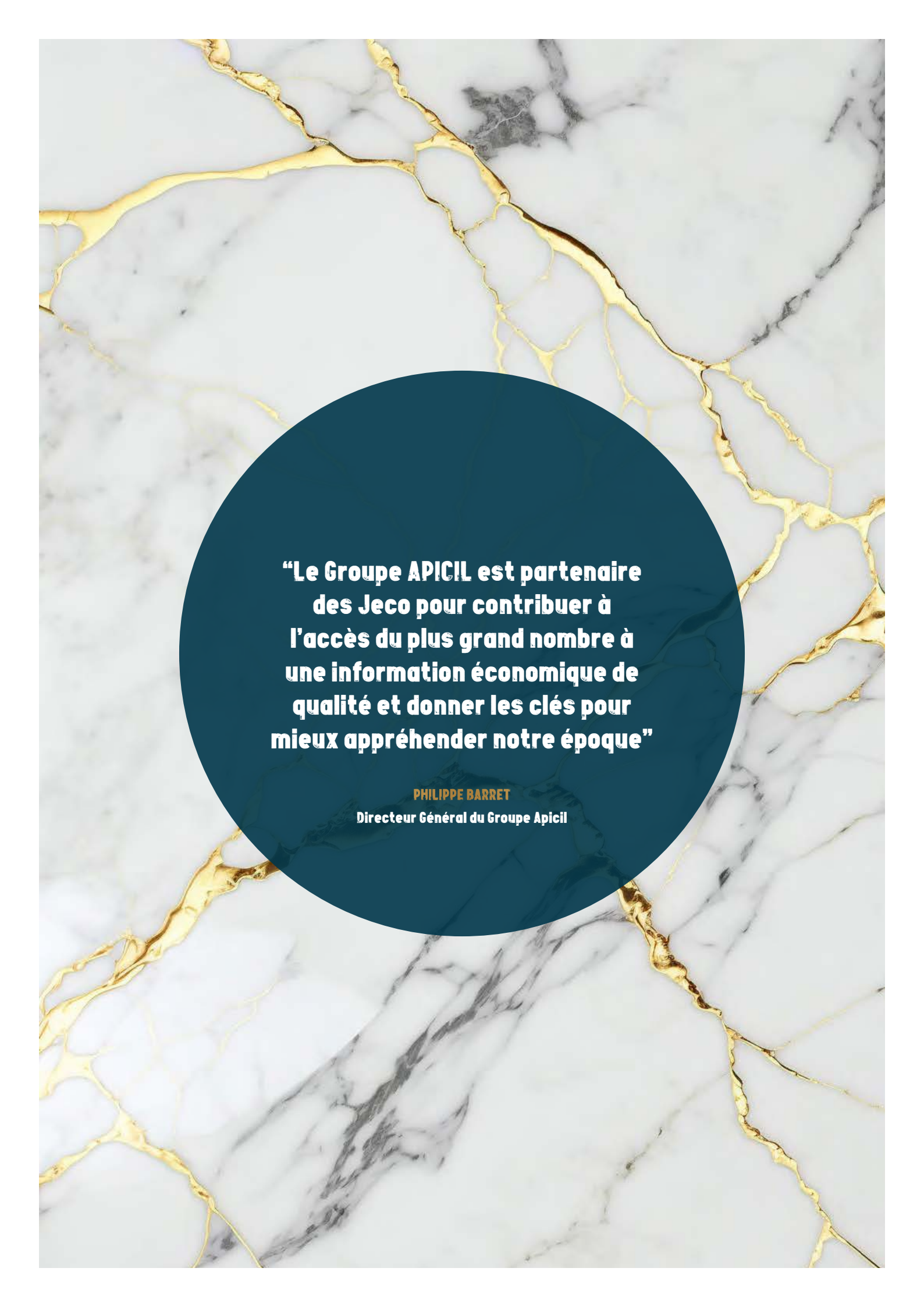
bungalows très fonctionnels de 20m<sup>2</sup>, peuvent abriter jusqu'à quatre personnes. L'idée est d'accueillir décemment et avec beaucoup de souplesse des mères isolées et leurs enfants en bas âge tout en formant des petites communautés pour regoûter à la vie sociale et faciliter leur insertion professionnelle. Au total, cinq sites ont été ouverts sur la Métropole, ce qui correspond à plus de 50 Tiny Houses installées. Le dernier site à Oullins, dans le quartier de la Saulaie, a ouvert en avril 2022 comme alternative à l'hôtel.

### EXPÉRIMENTATION FRANCE TRAVAIL

Lancée en mai 2023 suite à la proposition du gouvernement d'une expérimentation pour améliorer l'accompagnement des allocataires du RSA, la Métropole s'est pleinement engagée dans la démarche France Travail. L'objectif est de favoriser une entrée rapide dans un parcours d'accompagnement progressif, renforcé et adapté à chacun. Il n'est pas question de créer un "*RSA sous condition*" renforçant les devoirs des allocataires du RSA et les sanctions à leur encontre. Les personnes allocataires du RSA ont besoin d'être

mieux accompagnées pour lever leurs difficultés et non d'être davantage sanctionnées alors qu'elles vivent déjà sous le seuil de pauvreté. Depuis sa mise en place, l'expérimentation a déjà permis d'orienter rapidement plus de 230 personnes grâce aux Rencontres Information Orientation (RIO) et de renouveler l'accompagnement de 280 allocataires. En renforçant le travail partenarial et en simplifiant l'accès aux droits pour les bénéficiaires, nous pouvons trouver des solutions d'insertion socio-professionnelle pour toutes et tous.





**“Le Groupe APICIL est partenaire  
des Jeco pour contribuer à  
l'accès du plus grand nombre à  
une information économique de  
qualité et donner les clés pour  
mieux appréhender notre époque”**

**PHILIPPE BARRET**

Directeur Général du Groupe Apicil

## COMMENT RÉCONCILIER L'ÉCOLOGIE & L'ÉCONOMIE EN AYANT UNE VISION RÉALISTE DE NOTRE SOCIÉTÉ ?



**DANIEL KARYOTIS**

**Directeur Général de  
la Banque Populaire  
Auvergne Rhône Alpes**



*Il débute sa carrière à la Société Générale puis chez Standard & Poor's. Il rejoint les Caisses d'Épargne où il occupe différentes fonctions de direction. En 2007, il devient Président du Directoire de la Banque Palatine puis, en 2012, il est nommé Directeur Général et membre du Directoire en charge des Finances, des Risques et de l'Informatique du Groupe BPCE. En avril 2016, il mène la fusion des trois Banques Populaires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui donnera naissance à la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes dont il est le Directeur Général depuis décembre 2016. Il a par ailleurs intégré en 2021 le comité de mission de l'EM Lyon.*

**Accédez à la conférence  
de Daniel KARYOTIS**

– L'économie des Jeux  
Olympiques

Le gouvernement français annonçait l'été dernier qu'il fallait préparer notre pays à des températures qui augmenteraient de 4 degrés d'ici 2100. Confucius disait déjà qu'il fallait *"espérer le meilleur, se préparer au pire et prendre ce qui vient"* et donc, nous pouvons comprendre et être en accord avec cette logique. Mais pourquoi se résigner dès aujourd'hui alors qu'un éminent scientifique américain, Mickael E Man (auteur d'un remarquable ouvrage en 2021 *The New Climate War*) démontre que nous pouvons encore tenir cet engagement si nous nous attaquons aux énergies fossiles, principal élément de l'accélération du réchauffement climatique. Mais prendre cette décision, c'est interdire par exemple l'exploitation de nouveaux gisements pétroliers partout dans le monde. C'est privilégier la lutte contre la production et non celle de la consommation. C'est aussi aligner tous les pays producteurs, notamment les Etats-Unis, dans ce combat essentiel pour la survie de toutes les formes de biodiversité. Il est plus facile de s'attaquer aux comportements individuels (utiles certes) que de s'opposer aux multinationales de tous les pays et la technique du report de culpabilité sur d'autres est un grand classique que n'aurait pas renié le grand maître de la stratégie militaire, Sun Tzu, auteur du célèbre *l'Art de la Guerre*.

***"L'écologie et tous les sujets liés aux transitions énergétiques sont des priorités absolues et je suis personnellement engagé dans ces combats que nous pouvons encore gagner malgré le scepticisme de nombreux experts."***

Mais faut-il pour autant tomber dans tous les excès et caricatures et stigmatiser surtout ceux et celles qui en auraient le plus besoin ? Quand, par exemple, on impose les ZFE (zone à faible émission), qui roule dans une voiture diesel et n'a pas les moyens de s'acheter une voiture électrique avec la pose d'une borne de recharge dans son garage ? Quand on évoque une alimentation équilibrée et les vertus du bio, s'interroge-t-on vraiment sur le pouvoir d'achat de celles et ceux qui peuvent s'acheter ces produits ? Mon propos est de faire prendre conscience que les enjeux écologiques créent, pas à pas, une nouvelle fracture dans notre société.

La transition énergétique aura un coût ; cela est certain et elle exercera une pression sur l'inflation qui pourrait par conséquent rester à un niveau élevé. Mais la transition énergétique ne va-t-elle pas plutôt transformer les moteurs de notre croissance en dopant certains secteurs d'activité plus que d'autres ? Pourquoi associer transition énergétique et déclin économique alors que nos sociétés ont démontré au fil des siècles de formidables capacités de transformation et d'adaptation ? Soyons lucides certes sur



notre environnement mais restons optimistes car nos ressorts sont plus puissants que beaucoup ne l'imaginent. Et la science peut, à nouveau, être un allié précieux pour nous accompagner dans ces mutations.

Le G20 est confronté à un moment clé dans l'Histoire de l'Humanité et nous espérons que 28 années

après les accords de Kyoto de 1995, nous soyons suffisamment lucides et courageux pour prendre les décisions urgentes qui s'imposent. L'écologie, l'économie et donc la politique ne doivent faire qu'un. J'espère profondément qu'en France, nous pourrons réconcilier l'écologie avec notre réalité sociale et économique.

## **BANQUE POPULAIRE, PARTENAIRE PREMIUM DE PARIS 2024**

*La réussite n'a de valeur que si elle est partagée*

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 s'annoncent d'ores-et-déjà comme une fabuleuse aventure sportive et économique que Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes a choisi d'accompagner pleinement en devenant partenaire premium de Paris 2024 et parrain officiel du relais de la Flamme.

Depuis 2019, nous nous mobilisons pour faire de ces Jeux une réussite pour tous. Pour nos athlètes et le monde du sport en région, notamment en accompagnant un groupe de 14 athlètes réuni au sein de la Team BPAURA (@team\_bpaura). Pour nos

entreprises afin qu'elles profitent des opportunités économiques et commerciales liées à l'organisation de ces Jeux et je suis fier de compter 80 de nos clients qui ont remporté un appel d'offres. Pour nos territoires et l'héritage que laisseront les Jeux en accompagnant les collectivités dans la rénovation de leurs infrastructures sportives. Pour chacun d'entre nous enfin en faisant de ces Jeux et des relais de la Flamme Olympique et de la Flamme Paralympique une véritable fête populaire à la gloire du sport et de nos territoires, notamment dans les 5 départements de notre région traversés par la Flamme.



BANQUE POPULAIRE  
AUVERGNE RHÔNE ALPES

PARTENAIRE PREMIUM





### MAËLEZIG BIGI

MCF en sociologie au Cnam,  
co-directrice du GIS Gestes

Maëlezig Bigi est sociologue, maîtresse de conférences au Cnam, chercheuse au Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (Lise) et affiliée au Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET). Elle codirige le Groupe d'études sur le travail et la santé au travail (GIS Gestes).

Elle mène des recherches sur les conditions de travail, la prévention des risques psychosociaux et les dispositifs de réparation. Elle a notamment publié, avec Olivier Cousin, Dominique Méda, Laëtitia Sibaud et Michel Wieviorka, *Travailler au XXIe siècle. Des salariés en quête de reconnaissance* (Robert Laffont, 2015).

#### Accédez aux conférences de Maëlezig Bigi

- [Le travail à l'heure de l'Anthropocène : Travailler Plus, Travailler moins, Travailler mieux ?](#)
- [Comment construire une société qui profite à tous-tes ?](#)

*Si la "grande démission" n'a pas eu et que les Français ne se sont pas détournés de l'emploi, faut-il pour autant en conclure qu'ils consentent pleinement à leurs conditions de travail ? Le grand nombre de démissions s'explique par l'augmentation de la population active et la reprise de l'activité économique après la crise sanitaire plutôt que par un retrait du marché du travail. Au contraire, le taux d'emploi a atteint en août 2022 son plus haut niveau depuis que l'INSEE le mesure, avec 68,3% des 15-64 exerçant une activité rémunérée . La crise sanitaire n'a donc pas produit de phénomène massif de "refus du travail" (Frayne 2018). En revanche, paraphrasant le titre du dernier colloque du GIS Gestes – "Changer de travail ou changer le travail ? – nous verrons qu'un faisceau d'indices pointe vers un refus des conditions de travail.*

#### S'ACCOMMODER DE MAUVAISES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les thématiques de la "grande démission" ou de la "démission silencieuse" sont à situer dans un contexte de conditions de travail particulièrement dégradées en France. C'est ce que nous montrons à partir des données de l'Enquête européenne sur les conditions de travail 2021 (EUROFUND) avec Dominique Méda (Bigi et Méda 2023) . Les travailleurs-ses en France sont davantage exposés aux facteurs de pénibilité physique (postures douloureuses, port de charges lourdes, mouvements répétitifs, exposition à des produits toxiques) qu'en Allemagne, aux Pays-Bas et au Danemark. La situation n'est pas meilleure sur le plan des facteurs de risques psychosociaux. Plus de la moitié des enquêté-es travaillent par exemple dans des délais très stricts ou très courts. Ces expositions s'inscrivent dans le contexte d'organisations du travail où les contraintes sont plus fortes que les ressources pour y faire face. Ainsi tandis que seuls 36,7% travailleurs-ses en France déclarent que leurs collègues les aident et les soutiennent, ils sont 54,5% au Danemark. De même, ils sont moins souvent consultés ou informés des décisions qui sont importantes pour leur travail. Finalement, il semble assez peu aux travailleurs-ses en France que le travail contribue à la construction de leur santé. Au contraire, près de 39% d'entre eux estiment qu'elle est menacée par leur activité professionnelle. Si les atteintes physiques sont importantes (mal de dos, douleurs dans les membres inférieurs ou supérieurs), elles sont également très marquées du côté des atteintes psychiques : 49% des enquêté-es déclarent avoir souffert d'anxiété, contre 30,4% en moyenne dans l'Union européenne et 7,6% au Danemark.

La thèse du "compromis fordiste", inspirée par l'école de la régulation en économie a pu laisser penser que de mauvaises



conditions de travail pouvaient être acceptées, en contrepartie de bonnes conditions d'emploi. Pour des auteurs comme Robert Boyer ou Alain Lipietz, les rares périodes de stabilité économique, comme celle des années 1950 à 1970, s'expliquent par l'adéquation entre le régime d'accumulation et les modes de régulation par les institutions (Boyer 2004). S'inscrivant dans l'esprit de ces analyses, le livre du syndicaliste italien Bruno Trentin, *La Cité du travail. La gauche et la crise du fordisme* (2012), soutient qu'une partie des acteurs de la critique sociale se seraient alors accommodés des mauvaises conditions de travail que produisent le taylorisme et le fordisme au nom de la dignité sociale et de l'intégration économique que ces modes d'organisation procurent aux travailleurs. Pourtant, les travaux portant sur syndicalisme et santé au travail nous invitent à nuancer la thèse selon laquelle l'organisation du travail n'aurait pas ou peu fait l'objet de revendications, au profit des enjeux

d'emploi et de rémunération, y compris sur les enjeux de souffrance au travail (Ponge 2023). Il faut donc se garder de conclure que les travailleur-ses se seraient satisfaits au cours d'un moment historiquement marqué par la croissance économique, d'abimer leur santé au travail en contrepartie de meilleures conditions de vie.

A partir du choc pétrolier de 1973, le récit du compromis fordiste peine doublement à tenir ses promesses. D'une part l'irruption du chômage de masse, la précarisation de l'emploi et les crises économiques qui se succèdent introduisent une compétition entre les travailleurs qui obère leur capacité à peser dans les négociations avec les employeurs. D'autre part, l'amélioration des conditions de travail qui était attendue des progrès techniques et organisationnels n'a pas lieu. Au contraire, en France à partir du milieu des années 1980, le travail s'intensifie sous la forme



d'une accumulation de contraintes industrielles et marchandes pesant en même temps sur des activités de plus en plus variées (Gaudart et Volkoff 2023). Pour s'accommoder de ces conditions de travail, les individus usent de différentes méthodes comme l'auto-accélération décrite par la psychodynamique du travail. Ainsi, dans les usines à colis d'aujourd'hui, les préparateurs de commandes qui travaillent sous commande vocale "jouent" à faire de "belles palettes" et rivalisent de vitesse entre eux pour tenir leur poste (Gaborieau 2012). Mais travailler plus pour tenir n'est pas le propre de l'usine. Ainsi, pour les chercheurs de l'industrie énergétique, travailler chez soi en "débordement" contribue, dans certains cas, à se maintenir en bonne santé en permettant de retrouver du sens à son activité (Goussard et Tiffon 2016).

### OU CHANGER D'EMPLOI ?

A côté de ces pratiques d'accommodement, de nombreux travaux nous montrent que les salariés cherchent aussi à améliorer leurs conditions de travail. La poursuite de cet objectif peut passer par un changement d'emploi, comme on l'observe en analysant les trajectoires des salariés dont les conditions travail s'améliorent ou se dégradent. Ainsi, d'après les enquêtes éponymes de la DARES, les salariés dont les conditions de travail s'améliorent le plus sont ceux qui ont changé d'emploi ou de profession entre 2013 et 2016 (Coutrot 2019). A contrario, celles et ceux qui font l'épreuve d'une perte de sens au travail – défini comme l'alliance de l'utilité sociale, de la cohérence éthique et des possibilités de développement de soi – ont tendance à quitter leur emploi davantage que les autres (Coutrot et Perez 2021). Si l'on considère que, dans un contexte de précarité de l'emploi, les possibilités de changer d'emploi sont inégalement réparties parmi les catégories socioprofessionnelles, il est intéressant d'interroger le désir de changement des

salarié-es plutôt que leurs changements effectifs. L'enquête Défi du CEREQ montre qu'en 2015, un tiers des salarié-es souhaitaient changer d'emploi (Stephanus et Vero 2022). Les travailleurs les moins qualifiés expriment plus souvent que les autres (39%) un désir de changement, principalement pour sécuriser un emploi qui leur semble menacé. Les employés et ouvriers qualifiés qui indiquent vouloir changer d'emploi (32%) mettent en avant la volonté d'échapper à des conditions de travail fortement taylorisés et d'avoir plus de flexibilité quant à l'articulation des temps sociaux. Enfin, les cadres (29%), mettent en avant leurs conditions de travail (intérêt du travail, moins de débordement sur la vie personnelle) et anticipent des réorganisations au sein de leur entreprise, dont ils estiment que leur emploi ou leur carrière pourrait pâtir.

Le refus de mauvaises conditions de travail s'observe aussi en interrogeant les difficultés de recrutement des employeurs. En mars 2022, un tiers des salariés déclaraient travailler dans des entreprises ayant amélioré les conditions de travail et d'emploi pour pallier des difficultés de recrutement (Barry 2022). Dans le contexte de reprise économique qui a suivi la sortie de la crise sanitaire, le rapport de force entre employeurs et salariés se serait légèrement infléchi en faveur du pouvoir de négociation de ces derniers. Ces résultats confirment ceux de l'enquête Conditions de travail 2019 : les employeurs qui connaissent le plus de difficultés de recrutement sont aussi ceux qui estiment que leurs employés sont exposés à des pénibilités physiques ou psychiques, notamment les expositions physiques, le travail de nuit et les horaires imprévisibles et, du côté des facteurs psychosociaux de risques, le travail dans l'urgence, les tensions avec le public ainsi que l'impossibilité de faire un travail de qualité. Toutefois, ces difficultés de recrutement diminuent lorsque l'employeur estime que ses employés craignent de perdre leur emploi (Coutrot 2022).

## CONCLUSION

Dans les lignes qui précèdent, nous avons esquissé deux manières de faire avec de mauvaises conditions de travail – s'en accommoder ou changer d'emploi. Les vagues de démissions dans les secteurs connaissant une pénurie de main d'œuvre à la sortie de la crise sanitaire soulignent le caractère déterminant du rapport de force entre salariés et employeurs dans le refus des conditions de travail alors qu'à l'inverse, la peur du chômage

et du déclassement agissent comme de puissants leviers d'acceptation. Une troisième voie consisterait à transformer les organisations du travail pour les rendre plus soutenables, en redonnant du pouvoir de négociation aux salariés par l'intermédiaire des instances représentatives du personnel. Toutefois, la disparition des CHSCT au profit des CSE risque de réduire à portion congrue la mise en discussion des conditions de travail.

## BIBLIOGRAPHIE

**Victor Barry** – 2022

*Les embauches continuent de progresser au 1<sup>er</sup> trimestre 2022*  
Dares indicateurs (31).

**Maëlezig Bigi et Dominique Méda** – 2023

*Prendre la mesure de la crise du travail en France*

In Que sait-on du travail ?

Paris : Presses de Sciences Po, 34-50

**Robert Boyer** – 2004

*Théorie de la régulation*

Paris : La Découverte.

**Thomas Coutrot** – 2019.

*Faut-il changer d'emploi pour améliorer ses conditions de travail ?*

Dares Analyses (055) : 1-9.

**Thomas Coutrot** – 2022

*Quelles sont les conditions de travail qui contribuent le plus aux difficultés de recrutement dans le secteur privé ?*

Dares Analyses (26).

**Thomas Coutrot et Coralie Perez** – 2021

*Quand le travail perd son sens. L'influence du sens du travail sur la mobilité professionnelle, la prise de parole et l'absentéisme pour maladie*

Dares Document d'études (249) : 1-54.

**David Frayne** – 2018

*Le refus du travail. Théorie et pratique de la résistance au travail*

Editions du détour. Paris.

**David Gaborieau** – 2012

*“Le nez dans le micro”. Répercussions du travail sous commande vocale dans les entrepôts de la grande distribution alimentaire.*

La nouvelle revue du travail (1).

**Corinne Gaudart et Serge Volkoff** – 2023

*Le Travail pressé.*

Paris : Les petits matins.

**Lucie Goussard et Guillaume Tiffon** – 2016

*Quand le travail déborde....*

Travail et emploi (147) : 27-52.

**Rémy Ponge** – 2023

*À l'ombre des grands soirs. Les syndicats contre les souffrances du travail.*

Travailler 50(2) : 31-63.

**Camille Stephanus et Josiane Vero** – 2022

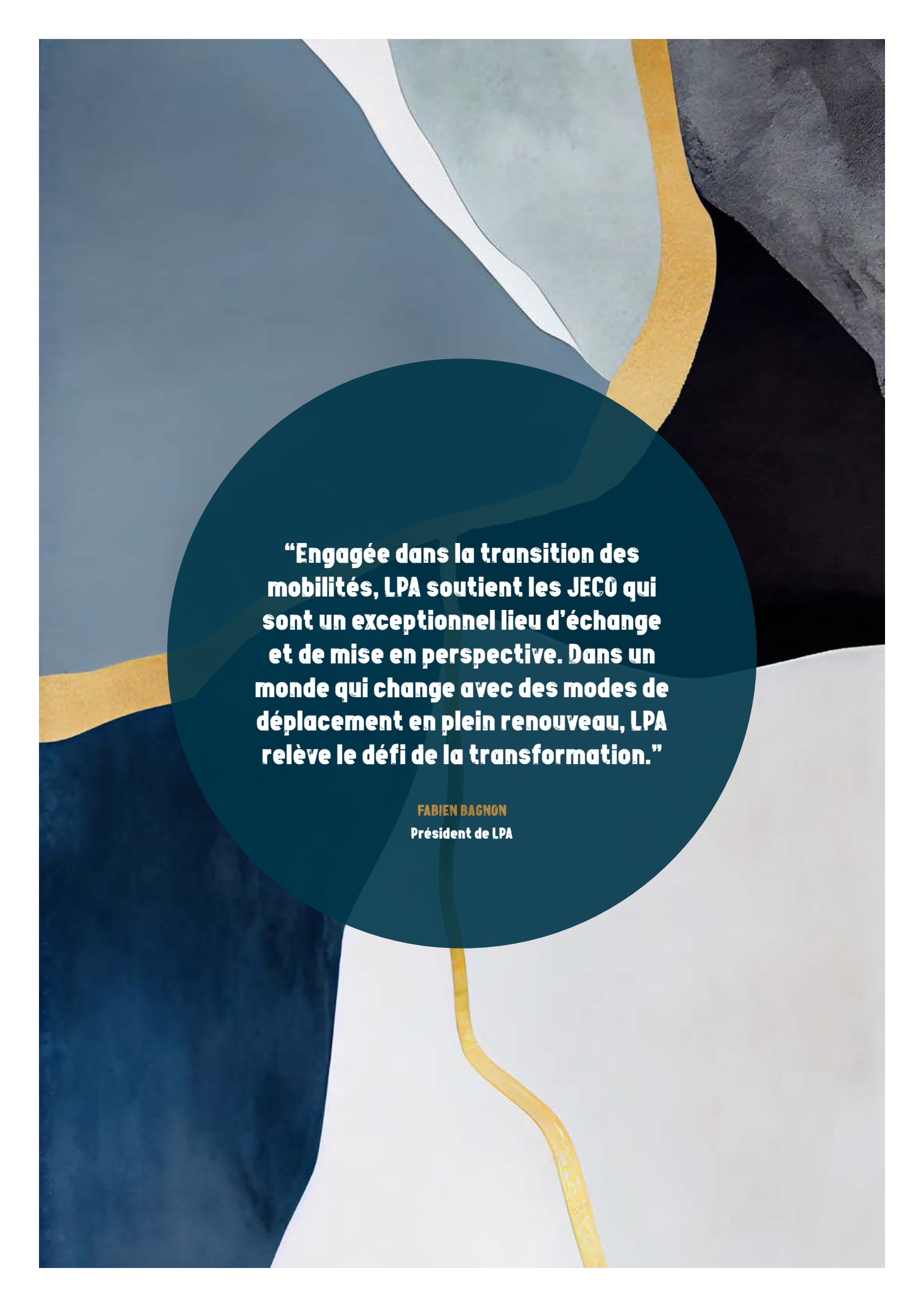
*Se reconvertir, c'est du boulot ! Enquête sur les travailleurs non qualifiés.*

Bref du Cereq (418).

**Bruno Trentin** – 2012

*La Cité du travail. La gauche et la crise du fordisme.*

Paris : Fayard.




**“Engagée dans la transition des mobilités, LPA soutient les JECO qui sont un exceptionnel lieu d’échange et de mise en perspective. Dans un monde qui change avec des modes de déplacement en plein renouveau, LPA relève le défi de la transformation.”**

**FABIEN BAGNON**

Président de LPA



The image features a background of light-colored marble with intricate, golden-brown veins. A large, dark teal circle is centered on the page, containing white text. The text is a quote from Adrien Figula Letort, President of L'Autre Cercle Rhône Alpes, discussing the 'Jéco' initiative and its goal of changing mentalities to advance the inclusion of LGBT+ individuals in the workplace.

**“L’Autre Cercle Rhône-Alpes se reconnaît dans la démarche des Jéco : faire comprendre pour faire avancer les mentalités ! C’est ce que nous faisons en accompagnant les organisations pour développer l’inclusion des personnes LGBT+ dans le monde du travail.”**

**ADRIEN FIGULA LETORT**

**Président de L’Autre Cercle Rhône Alpes**



### PIERRE-HENRI GRENIER

**Directeur Exécutif Banque  
de la Transition Énergétique,  
Banques Populaires**



*Diplômé de l'ESSEC en 1989, il débute chez Arthur Andersen, puis à l'Union Européenne de CIC. Il intègre le Groupe BPCE en 1998 d'abord à la Banque Fédérale des Banques Populaires puis à BPCE. En 2010, il rejoint la Banque Populaire des Alpes en tant que Directeur Général adjoint en charge des fonctions support. À la création de BPAURA, il intègre le Comité de Direction Générale en tant que DGA, en charge du pôle Finances, Engagements et Informatique. Il est également conseiller au CESER Auvergne Rhône-Alpes et a présidé le fonds OSER-ENR de sa création en 2013 jusqu'en 2019.*

**Accédez à la conférence  
de Pierre-Henri GRENIER**

- La transition écologique  
croître ou pas ?

*Créée le 15 septembre 2020 par la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, la Banque de la Transition Énergétique a depuis l'origine, collecté 313,5 millions d'euros et accordé plus de 285 millions d'euros pour financer les projets de transition énergétique des acteurs économiques du territoire.*

### POURQUOI AVOIR CRÉÉ LA BANQUE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Une banque régionale comme la nôtre ne peut pas être absente de la lutte contre le réchauffement climatique. Notre mission est d'accompagner les acteurs du territoire dans le développement pérenne de leurs entreprises. De plus, nous devons entendre l'attente de 80 % de nos clients particuliers qui disent vouloir donner du sens à leur épargne pour financer des projets territoriaux, à impact positif et en circuits courts.

### QUELLE EST LA RAISON D'ÊTRE DE LA BTE ?

La BTE a pour mission de proposer des solutions d'épargne verte à nos clients et des financements destinés à des projets environnementaux des entreprises. La transition énergétique est une priorité dans les investissements des entreprises. C'est une façon de réconcilier action environnementale et développement économique.

### QUI SONT LES CLIENTS DE LA BTE ?

Nos offres sont destinées à tous les acteurs économiques mais avant tout les PME et les agriculteurs de notre territoire.

4 engagements encadrent notre démarche :

- mettre en œuvre une stratégie pour accompagner et financer la transition énergétique grâce à une équipe d'une dizaine d'experts et aux conseillers clientèle dans nos 330 agences ;
- mettre à disposition des produits d'épargne fléchés vers le financement de projets de transition énergétique ;
- assurer une traçabilité rigoureuse entre l'épargne collectée et son utilisation ;
- nouer des partenariats avec des entreprises référentes pour proposer des solutions techniques.

Un comité consultatif, composé d'acteurs régionaux (Ademe, pôles de compétitivité et grandes entreprises), veille à la bonne adéquation entre nos produits proposés et les enjeux environnementaux.

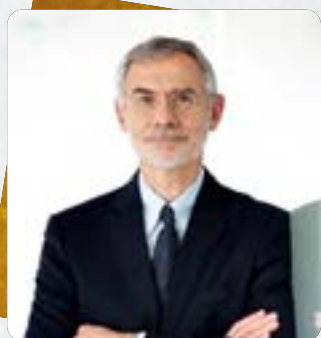
## CONCRÈTEMENT, QUEL TYPE DE PROJETS SONT FINANCÉS ?

Trois grandes catégories de projets sont financées :

- les énergies renouvelables : éolien, méthanisation agricole, hydroélectricité mais surtout beaucoup de projets photovoltaïques pour l'autoconsommation.
- L'efficacité énergétique traitant de la mobilité décarbonée, les chaînes de tri pour le recyclage, la rénovation des bâtiments tertiaires ou encore l'optimisation des processus industriels.
- les projets d'innovation des entreprises en lien avec les enjeux environnementaux.



## COMMENT RÉUSSIR COLLECTIVEMENT À RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE NOS MOBILITÉS DU QUOTIDIEN ?



THIERRY MALLET

Président-Directeur général  
du Groupe Transdev



Accédez à la conférence  
de Thierry MALLET

- Qui va payer pour la transition écologique ?

*“Acter l’urgence, engager les moyens.” le rapport 2023 du Haut Conseil pour le Climat attire notre attention sur l’ambition et les coûts nécessaires pour réduire drastiquement nos émissions de GES. Et chacun de se poser la question : qui devra régler l’addition ?*

Le transport constitue le premier poste d'émissions en France, et surtout le seul à ne pas baisser. **Le constat** : en dehors de l'Île de France qui concentre la moitié de l'offre de transports publics pour 20% de la population, 90% des kilomètres parcourus en France au quotidien le sont en voiture thermique. Et la voiture électrique ne sera pas une solution miracle aux vues de son prix et des ressources nécessaires pour remplacer le parc français. Il nous faut donc un **choc d'offre de transports partagés** au-delà des centres-villes pour commencer à **réduire la facture climatique**, c'est également ce qu'attendent les Français selon la dernière enquête mobilité d'Ipsos. Alliés aux modes doux (marche, vélo) qui peuvent assurer le dernier kilomètre, les transports collectifs et partagés sont la clé des moyennes et longues distances. Transports publics parfois sur voie dédiée et dans une moindre mesure covoiturage mettent en commun l'investissement, le coût de nos mobilités, et bien sûr leur usage. Cette transition nécessite un engagement économique des acteurs publics et privés, car le coût de la transition sera d'abord financier. De plus pour en assurer la justice sociale, il devra d'abord être porté par ceux qui en ont les moyens, c'est l'intérêt des tarifications solidaires. Mais au-delà de cette question du financement, il s'agit aussi de questionner les usages de chacun, pour réussir collectivement à **réduire l'empreinte carbone de nos mobilités du quotidien**.

## L'IA VA-T-ELLE TUER LES MÉDIAS ?



### LAURENCE DEVILLERS

**Professeure d'informatique,  
chercheuse CNRS, Université  
Paris-Sorbonne**

*Professeure d'informatique,  
spécialiste de l'interaction homme-  
machine à Sorbonne Université,  
chercheur au CNRS*

*Présidente de la Fondation  
Blaise Pascal de médiation en  
mathématique et informatique,  
autrice de plusieurs ouvrages dont  
"les robots émotionnels" en 2020*

#### Accédez à la conférence de Laurence Devillers

- [L'Intelligence Artificielle va-t-elle tuer \(ou sauver\) les médias ?](#)

De la recherche d'informations à la production de contenu en passant par la traduction, l'intelligence artificielle générative promet d'importants gains de productivité dans l'univers des médias. Ces outils n'arrivent pas maintenant par hasard, nous sommes effectivement noyés sous un flot d'informations diffusées en continu par les médias classiques ou accessibles sur internet. Les outils d'IA comme [ChatGPT](#) nous permettent de consulter et de produire des synthèses, programmes, poèmes, etc. à partir d'un ensemble d'informations gigantesques inaccessibles à un cerveau humain en temps humain. Ils peuvent donc être extrêmement utiles pour de nombreuses tâches mais il faut les apprivoiser et en comprendre le fonctionnement et les risques.

Les performances des IA génératives tiennent à la capacité d'auto-apprentissage de leurs modèles internes appelés modèles de fondation qui sont entraînés à partir d'énormes corpus de données : des milliards d'images, de textes, de sons, etc. Ces IA génératives utilisent la technologie des transformers proposée par [Google en 2017](#). L'agent conversationnel ChatGPT par exemple utilise un modèle de fondation appelé GPT3.5 qui a été obtenu par auto-apprentissage, à partir d'un gigantesque corpus de textes majoritairement en anglais. Dans ce système, on utilise donc les 3 types d'apprentissage. En effet, avant sa mise à disposition fin 2021, ChatGPT a été optimisé grâce à un apprentissage supervisé puis un apprentissage par renforcement par des humains de façon à affiner les résultats et à éliminer les propos non souhaitables. Cette optimisation par des humains a d'ailleurs été très critiquée. Comment sont-ils formés ? Qui sont ces hommes du [click sous-payés](#) ? Ces propos non souhaitables ne sont pas décidés par un comité d'éthique mais pas l'entreprise seule, on pourrait ainsi imaginer des censures.

L'arrivée de ChatGPT a été un tsunami pour tout le monde. Il a bluffé les non experts mais aussi les experts par ses capacités de production de texte, de programme informatique, de traduction de bonne qualité. La grande force des modèles de fondation est de pouvoir être optimisés grâce à des corpus de plus petites tailles pour différentes tâches. Il est important de démystifier les IA pour mieux les utiliser. Durant l'apprentissage des modèles de fondation sur des textes, le système apprend des vecteurs de plongements lexicaux correspondant aux entités minimales décidées par l'algorithme. Le principe d'entraînement du modèle de fondation est fondé sur un principe assez simple : on connaît le sens des entités grâce aux entités qui lui sont voisines. Ainsi 2 entités ayant le même voisinage seront vues comme proches par la machine. Ainsi chaque entité est codée par un vecteur qui contient des informations sur tous les contextes où on a vu cette entité. Ces



entités font en moyenne 4 caractères dans GPT3.5, elles sont donc souvent en dessous des mots que nous utilisons pour nous exprimer. La machine apprend avec des mécanismes qui n'ont rien à voir avec notre langage, pour autant elle est capable de l'imiter à partir des textes de l'apprentissage. Ainsi, lorsque vous proposez une invitation, ChatGPT est capable de prédire l'entité suivante, puis la suivante et ainsi de suite. L'invite « Le ciel est »... sera poursuivi par « bleu » s'il apparaît très souvent dans le corpus d'apprentissage. Ce fonctionnement a pour conséquence directe de perdre les sources d'où sont extraits le contexte des entités, ce qui pose un problème de fond pour la vérification du contenu produit qui dépend donc de la qualité des données et des paramètres de l'algorithme d'apprentissage

qui sont non connus. Donc il n'y a aucune vérification de la véracité des propos produits facilement. Il faut retrouver les sources. Quand on demande au système de le faire, il peut les inventer ! A l'avenir, il est important de se méfier de la véracité de ce qui circule sur tout média.

Il est facile d'imaginer certains des risques de l'IA générative pour les médias, il y en aura certainement d'autres au fur et à mesure de leurs utilisations. Il est urgent de trouver comment les minimiser en attendant la loi sur l'IA et les normes associées en se dotant de guides de bonnes pratiques. Nous avons produit au CNPEN (Comité National Pilote d'éthique du Numérique) dont je suis membre, un avis sur les IA génératives et les enjeux d'éthique qui a été remis au ministre de la transition numérique.

Parmi ces risques, en voici quelques uns :


- faire trop confiance aux dires de la machine sans recouper avec d'autres sources. Le croisement de plusieurs sources de données et la nécessité d'enquêter deviennent fondamentales pour toutes les professions : du journaliste en passant par le scientifique, le professeur, mais également dans tout métier. Il est d'ailleurs fondamental d'enseigner la façon d'utiliser ces systèmes à l'école et à l'université et de cultiver l'art de débattre pour élaborer ses idées.
- comprendre que ChatGPT est construit avec des données majoritairement en anglais et que son influence culturelle peut-être importante.
- utiliser massivement ChatGPT de façon paresseuse dans les médias en produisant énormément de nouvelles données artificielles non vérifiées sur internet qui pourraient servir à entraîner de nouvelles IA. Ce serait dramatique qu'il n'y ait plus aucune garantie de vérité sur ces données reconstituées par la machine.
- remplacer certaines tâches dans de nombreux métiers autour des médias par des systèmes d'IA. Certains métiers vont disparaître, d'autres vont apparaître.
- utiliser ces outils et les comprendre devient une nécessité absolue tout en faisant attention de ne pas désapprendre et de pouvoir s'en passer. Il est aussi nécessaire de comprendre que ChatGPT fait de nombreuses erreurs, par exemple il n'a pas de notion d'histoire ni de compréhension de l'espace. Le diable est dans les détails mais également dans le choix des données utilisées pour créer le modèle. La loi sur l'IA réclame plus de transparence sur ces outils.
- vérifier que les données produites n'empiètent pas sur le droit d'auteur et que les données utilisées par le système sont correctement utilisées.
- donner accès à des outils d'IA (ex: DallE, Stable diffusion) qui peuvent être utilisés pour créer de l'hypertrucage, ou deepfake en anglais pour produire des images. Le phénomène des deepfakes rappelle l'importance de vérifier la fiabilité des sources des articles, mais aussi des vidéos. Il est question de mettre des filigranes dans les textes, images ou vidéo produites pour



savoir si elles ont été faites par des IA. Un label sur les données Bio pourrait être possible ? N'oublions pas que cela pose aussi des problèmes de cybersécurité, il est sans doute possible de créer des outils pour modifier ces filigranes.

Les médias nous accompagnent au quotidien et sont un support à la démocratie en ayant la liberté de montrer différents points de vue et idées, en dénonçant la corruption et les discriminations, mais également en montrant la cohésion sociale et culturelle. Ces IA génératives n'ont pas d'idées, elles reprennent des propos qu'ils peuvent être agencés de façon intéressante ou absurde, on parle d'émergences ou d'hallucinations de la machine.

Le public se tourne vers les médias pour s'informer, se cultiver et se divertir. Les médias n'échappent cependant pas aux soucis économiques et à la rentabilité d'une industrie mesurée en termes d'audimat et de vente ! L'IA générative amène de nouveaux outils puissants et sera de plus en plus utilisée mais le métier de journaliste reste central pour enquêter et raisonner sur les situations complexes de nos quotidiens. Les IA génératives sont des outils fabuleux si on sait les utiliser avec quelques garde-fous.



**“L'économie est au cœur des débats, elle doit donc être accessible à tous. Elle n'est pas réservée aux experts, c'est l'affaire de tous. C'est ce que réussissent brillamment les Jéco depuis 2008.”**

**AGNÈS BÉNASSY-QUÉRÉ**  
sous-gouverneure de la Banque de France

## CE QUE LES EUROPÉENS POURRONT GAGNER AVEC UN BILLET NUMÉRIQUE



### ERICK LACCOURÈGE

Directeur général des Moyens de paiement de la Banque de France



Directeur Général en charge des Moyens de Paiement à la Banque de France depuis 2023, Erick Lacourrège est responsable de l'ensemble de la chaîne des paiements de détail, depuis la fabrication des billets jusqu'au projet euro numérique. Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux et de l'ESSEC Business School, il préside le Conseil National des Moyens de Paiements qui regroupe l'ensemble des acteurs de l'écosystème français des paiements. Il est également président du Central Bank Counterfeit Deterrence Groupe (CBCDG, organisation dépendant des Banques centrales du G10) et président de la SAS Europafi, filiale de la Banque de France et de plusieurs banques centrales de l'Eurosystème, spécialisée dans la fabrication de papier fiduciaire.

À l'heure du paiement sans contact et des puces NFC, et plus généralement de l'explosion des paiements digitaux, si la monnaie fiduciaire – le cash – résiste (elle représente encore 50% des achats aux points de vente en France en 2022), la diminution de son utilisation dans les transactions est rapide. Cette tendance pose la question de l'avenir de l'utilisation de la monnaie centrale dans les paiements, et de l'intérêt pour nos économies de proposer une offre de paiement digitale en monnaie centrale, en complément au cash.

### LA MONNAIE CENTRALE EST INDISPENSABLE AU BON FONCTIONNEMENT DE NOTRE ÉCONOMIE

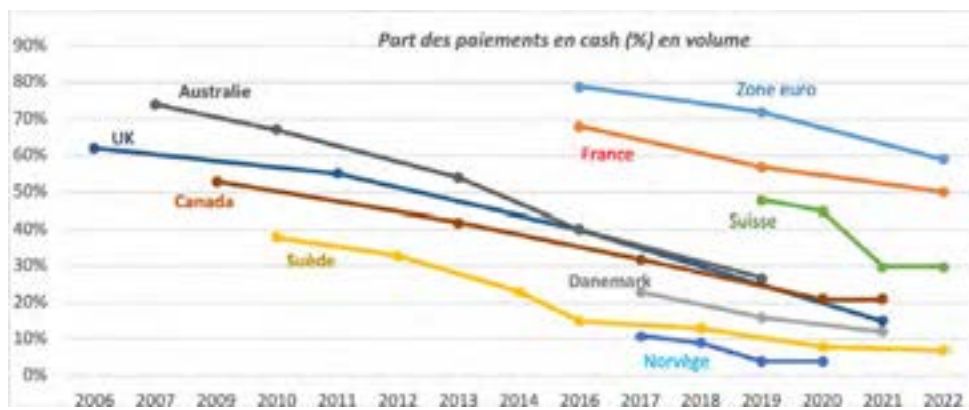
Le cash, seule forme disponible pour les citoyens de ce que les banquiers centraux dénomment la "monnaie centrale"<sup>1</sup>, reste vital pour notre économie. En effet, la monnaie centrale joue le rôle "d'ancrage monétaire" : elle offre le plus haut niveau de garantie puisqu'assurée par la banque centrale, et a, seule, cours légal (elle ne peut être refusée lors d'un paiement). Elle est disponible 24/7 : c'est en effet le seul moyen de paiement disponible en dernier ressort dans tous les types de crises (événements météorologiques extrêmes, attaques cyber, pannes électriques ou informatiques d'ampleur). En parallèle, la monnaie centrale communique avec la monnaie scripturale : il est possible de convertir un dépôt sur son compte bancaire (en monnaie scripturale) en retirant de la monnaie centrale sous forme de cash dans un distributeur de billets ; de même, les banques commerciales échangent entre elles de la monnaie centrale pour compenser leurs opérations. Cette convertibilité, à parité, entre les deux grandes formes de monnaie qui irriguent notre économie (scripturale ou "commerciale", et centrale) permet de garantir la confiance, et constitue l'un des piliers de la stabilité monétaire et financière. En un mot, la capacité à convertir la monnaie commerciale en monnaie centrale est le premier gage de solidité de nos systèmes de paiements, et de notre économie dans son ensemble.

### UNE DIGITALISATION CROISSANTE DES MOYENS DE PAIEMENT ET UNE AUGMENTATION DES RISQUES...

Or, dans nos économies modernes, l'avenir de l'utilisation transactionnelle des espèces est incertain face à la diversification des moyens de paiement scripturaux et digitaux. Même si la demande de cash résiste fortement – sa fonction de réserve de valeur ayant tendance à augmenter (maintenant dans de nombreux pays des émissions nettes positives, à l'instar de la zone euro ou des USA), son utilisation dans les transactions chute :

<sup>1</sup> L'autre forme de monnaie centrale, vitale pour l'économie, étant celle utilisée et échangée par les banques commerciales dans les échanges interbancaires





Dans un tel contexte, les banques centrales de la zone euro constatent la mutation de la nature du cash : si la demande du public européen mais aussi mondial pour l'euro fiduciaire n'a jamais été aussi élevée (près de 30 milliards de coupures émises à ce jour, pour 1600 milliards d'euros en montant) et continue d'augmenter chaque année, on estime qu'environ 80% sert de réserve de valeur et non de moyen de paiement. Les banques centrales de la zone euro constatent également, en plus de cette mutation étonnante et d'un affaiblissement possible de l'ancrage monétaire pour l'économie quotidienne, trois risques grandissants sur les paiements :

- (1) **l'augmentation des risques informatiques et cyber** ;
- (2) **un risque de souveraineté européenne** rendu plus aigu depuis la crise Covid, en l'absence de solution pan-européenne de paiement face aux acteurs non-européens fortement implantés (même si un espoir est permis avec l'initiative privée European Payment Initiative, à terme) ;
- (3) **la fragmentation des moyens de paiements** offerts par des acteurs privés de plus en plus nombreux, et notamment les nouveaux entrants que constituent BigTechs nord-américaines et asiatiques.

Dans ce contexte hautement instable, la question est légitime de savoir si le moment n'est pas venu de proposer aussi la monnaie centrale sous forme digitale : quid d'un billet numérique ?


### ...AUXQUELS L'EURO NUMÉRIQUE POURRAIT APPORTER UNE RÉPONSE

La réflexion sur les monnaies numériques de banques centrales est devenue majeure dans le monde entier : si à ce stade les exemples opérationnels sont très limités (Bahamas, Caraïbes orientales, Jamaïque et Nigeria), la Banque des règlements internationaux (BRI) souligne que 18% des banques centrales souhaitent émettre une monnaie numérique à court terme, et plus de 90% déclarent conduire des réflexions ou expérimentations sur le sujet.

Si d'importantes questions sont aujourd'hui encore en analyse (cas d'usage d'un euro numérique dans la panoplie des paiements commerciaux, impact sur les dépôts bancaires, conditions de confidentialité ou d'anonymat, impact sur la demande de cash...) les quatre risques majeurs identifiés (ancrage monétaire, cyber, souveraineté, fragmentation) rendent légitime l'instruction approfondie de ce dossier.


C'est pourquoi le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé le 18 octobre 2023 d'engager la phase préparatoire du projet d'euro numérique. À grands traits, l'euro numérique serait donc une nouvelle forme de monnaie centrale, reprenant l'ensemble des fonctionnalités du cash : il serait utilisable gratuitement, aurait cours légal, assurerait l'anonymat d'utilisation, et serait disponible en continu, même en l'absence de connexion internet. Véritable billet numérique, il ajouterait au cash la possibilité de payer à distance (soit sur Internet, soit de personne à personnes), de programmer les paiements (par exemple, en fonction de factures reçues ou à des dates données) et favoriserait l'inclusion à l'ère du numérique. Il serait distribué à travers un partenariat public-privé, chacun pouvant ouvrir un compte en euro numérique via sa banque commerciale. La détention d'euros numériques serait toutefois limitée en montant, et dans un premier temps, il ne serait disponible que pour les résidents de la zone euro.

Les étapes de finalisation d'un tel projet sont encore longues et complexes, et une décision d'émettre n'interviendrait que vers la fin 2025, après l'adoption d'un texte européen jetant ses bases juridiques. Mais en rendant la monnaie centrale disponible aux citoyens sous une autre forme que celle du papier-monnaie, ayant cours légal depuis deux siècles, la création d'un euro numérique serait probablement la plus grande aventure monétaire des prochaines années.



**“Le groupe Caisse des Dépôts, alliance unique d’acteurs économiques publics et privés, au service de l’intérêt général et du développement économique, soutient les Journées de l’Économie de Lyon, en lien avec ses métiers et ses priorités stratégiques. La Caisse des Dépôts est pleinement engagée en 2023 au cœur des territoires, pour accélérer la transformation écologique et pour contribuer à offrir une vie meilleure pour toutes et tous.”**

**CAISSE DES DÉPÔTS**



**“Cette année encore, Algoé-Consultants est fière de soutenir et de participer aux Journées de l’Economie consacrées au thème : Surmonter nos fragilités, pour prendre le temps de réfléchir ensemble à la manière de repenser nos modèles de société dans un contexte de profondes mutations technologiques et environnementales ”**

**ALGOÉ**

## SURMONTER NOS FRAGILITÉS EN CONSTRUISANT UNE SOCIÉTÉ QUI PROFITE À TOUS.TES



PHILIPPE BARRET

Directeur Général du  
Groupe APICIL



*Après 5 années passées en Afrique comme économiste dans le cadre de la Coopération française, Philippe Barret a ensuite effectué l'ensemble de sa carrière dans le secteur de la protection sociale.*

*Après 15 années passées au sein du groupe Malakoff, puis 6 au sein du groupe Reunica, deux groupes dont il fut directeur général adjoint en charge des assurances de personnes, il est depuis début 2011 directeur général d'APICIL 3<sup>ème</sup> groupe de protection sociale français, basé à Lyon.*

*Philippe Barret est diplômé de l'ENSAE et de l'IAF.*

*Il est administrateur de Siparex Associés et de l'Institut Paul Bocuse.*

*En mars dernier, le Groupe APICIL en partenariat avec OpinionWay, publiait les résultats de son 3<sup>ème</sup> baromètre "les français et l'inclusion", qui révélait que 56% des français estiment que notre société est inclusive. Si une majorité de la population n'a donc pas conscience des discriminations auxquelles certains citoyens peuvent être confrontés pour trouver un emploi, un logement, avoir accès à la mobilité, au sport... Il en résulte que 44% des français perçoivent ces discriminations comme un facteur de fragilité de notre société.*

### COMPRENDRE L'ÉCONOMIE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX SOCIAUX

L'économie est un ensemble complexe de secteurs interconnectés, où les politiques économiques et sociales ont un impact direct sur la vie de chaque individu. Une économie prospère favorise la création d'emplois, la réduction des inégalités et le renforcement du tissu social. Le Groupe APICIL est un partenaire historique des Journées de l'Économie car ses membres sont convaincus que c'est en décryptant notre économie que l'on peut trouver les bons leviers pour favoriser une société plus inclusive et donc, une meilleure performance économique.

### LA PROTECTION SOCIALE : UN PILIER DE LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE

La protection sociale joue un rôle crucial dans la construction d'une société inclusive. Elle vise principalement à garantir à chaque individu un accès équitable aux soins de santé et à la prévoyance. En assurant une protection adéquate, elle permet de réduire les fragilités et d'améliorer la qualité de vie de tous. Le Groupe APICIL, 3<sup>ème</sup> groupe de protection sociale français, s'y engage activement en offrant des solutions adaptées aux besoins de chacun et en accompagnant les plus fragiles. Sa raison d'être "*par une relation proche et attentionnée, soutenir toutes les vies, toute la vie*" en est le reflet. De même, son nouveau domaine d'activité stratégique, dédié aux services et créé en 2023, a pour objectif dans le cadre de la stratégie de diversification du groupe, l'émergence d'activités autres qu'assurantielles tournées autour des nouveaux métiers du "*care*" et de solutions d'accompagnement des entreprises à travers un diagnostic Qualité de Vie et des Conditions de Travail.

### LE LIEN DE CAUSALITÉ ENTRE INCLUSION SOCIALE ET PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

Le Groupe APICIL est persuadé qu'une société plus inclusive favorise une performance économique durable. En incluant toutes les parties prenantes de la société, notamment les personnes

en situation de fragilité, on stimule la diversité, la créativité et l'innovation. Les entreprises qui intègrent une approche inclusive bénéficient d'une organisation diversifiée et engagée, ce qui favorise la productivité et la compétitivité. En outre, une société plus inclusive réduit les coûts sociaux liés à l'exclusion et permet une meilleure allocation des ressources.

### LE RÔLE DES ENTREPRISES DANS LA CONSTRUCTION D'UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Les entreprises ont un rôle majeur à jouer dans la construction d'une société plus inclusive. Le baromètre "les français et l'inclusion" le confirme puisque 87% des interrogés pensent que les entreprises peuvent faire bouger les lignes. En adoptant des politiques inclusives, elles contribuent à la réduction des inégalités et à la promotion de la diversité. Les entreprises peuvent favoriser l'emploi des personnes en situation de fragilité,

mettre en place des programmes de formation et de développement professionnel inclusifs, et encourager la responsabilité sociale des autres acteurs économiques. A l'image du Groupe APICIL qui a fait de l'inclusion son engagement prioritaire que ce soit en interne ou en externe.

Surmonter nos fragilités et construire une société plus inclusive est un défi majeur pour notre pays. En comprenant comment fonctionne l'économie de notre pays, en établissant un lien de causalité entre inclusion sociale et performance économique, et en reconnaissant le rôle des entreprises dans cette démarche, nous pouvons créer une société plus équitable, plus résiliente et plus prospère. Le Groupe APICIL, avec ses activités de protection sociale et son engagement en faveur de l'inclusion, compte participer à favoriser une société plus inclusive. Mais c'est en travaillant ensemble, que nous pouvons surmonter nos fragilités et bâtir un avenir meilleur pour tous.tes.

## LES DEFIS DE LA BASCULE VERS UNE SOCIÉTÉ DÉCARBONÉE



XAVIER PIECHACZYK

Président du Directoire de RTE



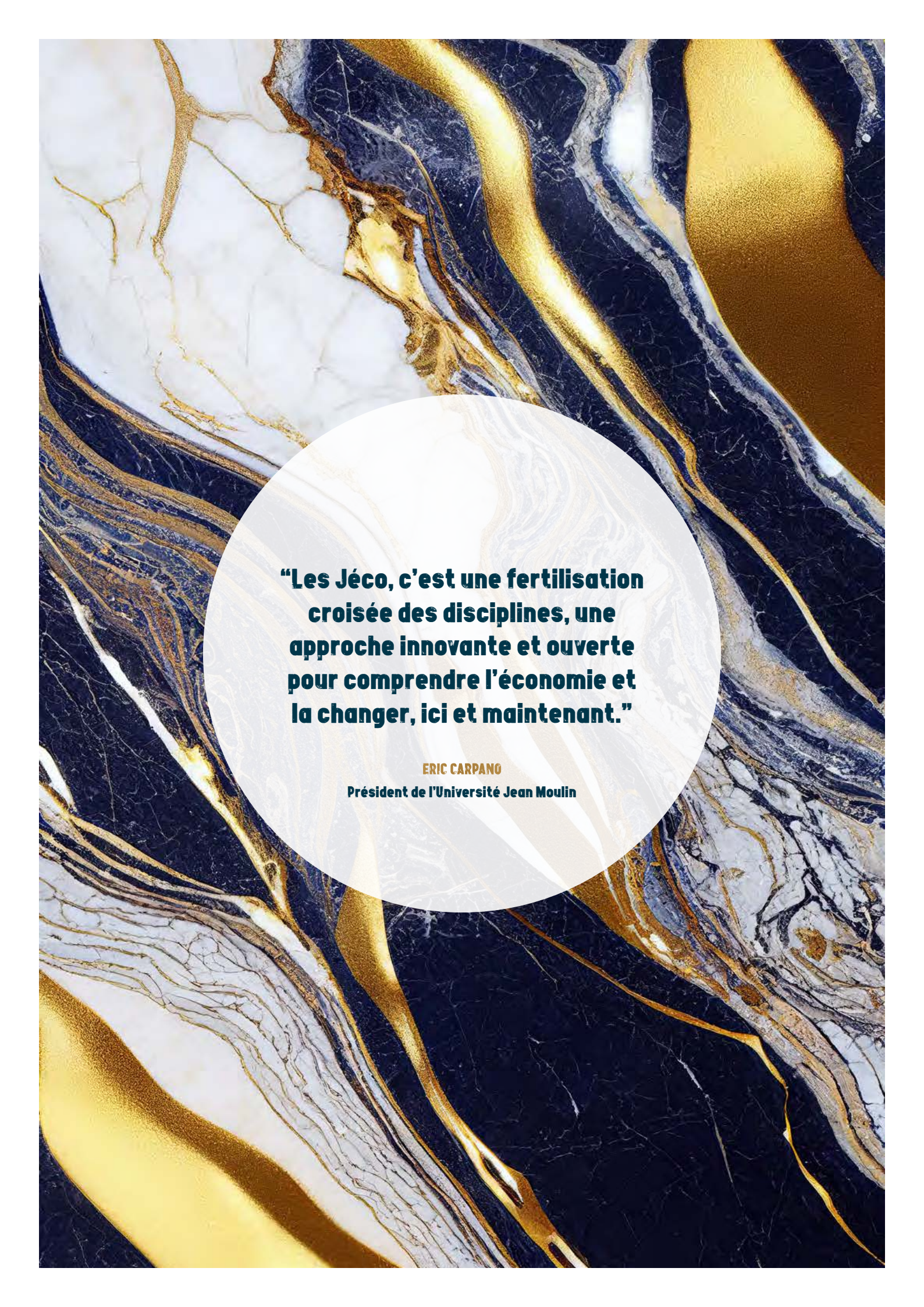
Xavier Piechaczyk est le président du Directoire de RTE 2020. Ingénieur de formation, il a fait toute sa carrière dans la sphère publique. Il fut conseiller du Premier ministre Jean-Marc Ayrault puis du Président François Hollande sur les questions de l'énergie, des transports, du logement, de l'environnement et de la politique de la ville.

### La décarbonation de la France implique une bascule des énergies fossiles vers l'électricité.

Pour atteindre les objectifs de décarbonation ("fit for 55") et de réindustrialisation de la France, et renforcer notre souveraineté énergétique et économique, l'électrification rapide des usages est une nécessité. Notre consommation d'électricité devra donc augmenter pour couvrir les transferts d'usages des énergies fossiles vers l'électricité dans l'industrie, les transports ou encore le bâtiment. Il s'agit d'une rupture au regard de la dynamique de baisse engagée ces quinze dernières années.

Afin de répondre à ces besoins d'électricité en hausse (de l'ordre de 30% d'ici 2035), quatre leviers essentiels doivent, dès à présent, être mobilisés simultanément : d'une part, la sobriété et l'efficacité énergétique pour maîtriser la demande d'électricité ; d'autre part, une maximisation de la disponibilité du parc nucléaire et une accélération du développement des énergies renouvelables.

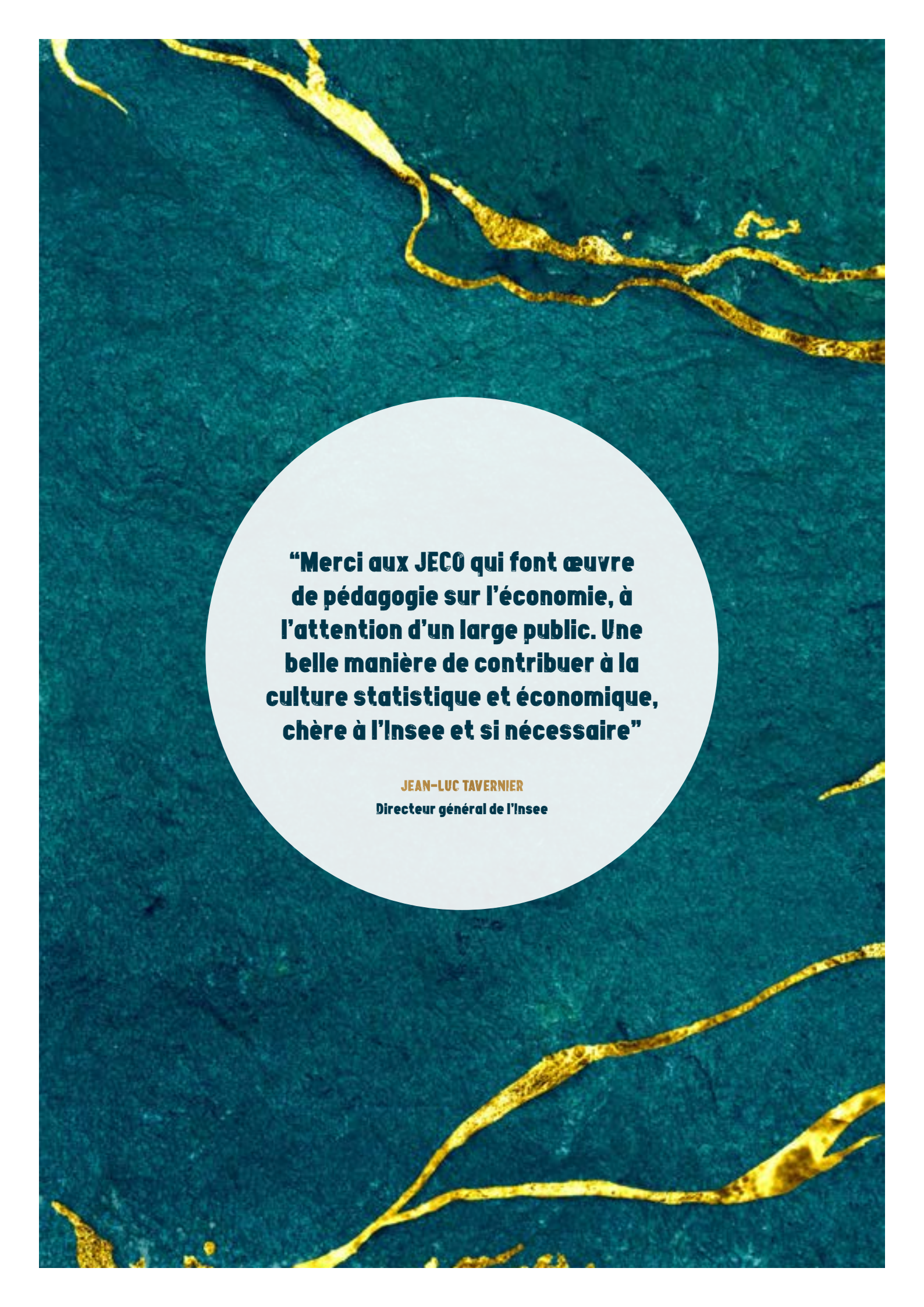
**"En tant que gestionnaire du réseau de transport d'électricité, nous opérons la transformation de nos infrastructures pour permettre cette bascule vers une société décarbonée."**



**“Les Jéco, c’est une fertilisation  
croisée des disciplines, une  
approche innovante et ouverte  
pour comprendre l’économie et  
la changer, ici et maintenant.”**

**ERIC CARPANO**

**Président de l’Université Jean Moulin**



**“Merci aux JECO qui font œuvre  
de pédagogie sur l'économie, à  
l'attention d'un large public. Une  
belle manière de contribuer à la  
culture statistique et économique,  
chère à l'Insee et si nécessaire”**

**JEAN-LUC TAVERNIER**  
Directeur général de l'Insee



**CÉCILE CASSIN**  
Directrice générale



*Ayant occupé des fonctions de communication, responsabilité sociale et environnementale, et gestion de fondations dans le secteur bancaire, Cécile Cassin a ensuite accompagné stratégiquement l'Université de Lyon à la direction de la communication. Elle est aujourd'hui directrice générale de la Fondation Innovation et Transitions qu'elle mène, à travers sa connaissance du territoire, pour faire progresser l'innovation à l'interface des mondes académiques, économiques et institutionnels.*

### QU'EST-CE QUE LA FONDATION INNOVATION ET TRANSITIONS ET QUELLE EST SA MISSION ?

La Fondation Innovation et Transitions est une fondation reconnue d'utilité publique, un statut donné par le Conseil d'Etat. Elle a pour objet la poursuite d'une œuvre d'intérêt général et elle répond aux trois conditions suivantes : elle est non lucrative, sa gestion est désintéressée et elle bénéficie au plus grand nombre.

Elle a pour ambition de favoriser le progrès de la connaissance et de l'innovation et œuvre, en collaboration avec des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et du monde socio-économique en portant des actions qui contribuent à un développement scientifique, environnemental, social, économique et culturel, équilibré et solidaire sur le territoire.

### QUELLE EST L'HISTOIRE DE LA FONDATION ET COMMENT A-T-ELLE ÉVOLUÉ AU FIL DES ANNÉES ?

La Fondation Innovation et Transitions trouve ses racines dans le territoire lyonnais, elle existe depuis de nombreuses années, à travers plusieurs entités qui l'ont fait vivre.

En 1917, de grands industriels de la région lyonnaise fondent la Fondation Scientifique de Lyon et du Sud-Est dont l'objet est de contribuer sur le plan des sciences pures ou de la technologie appliquée, au développement industriel, économique, social et culturel de la région de Lyon et du Sud-Est. Elle fusionne ensuite avec la fondation Rhône-Alpes Futur en 2012 pour devenir la Fondation pour l'Université de Lyon, dont est issue la Fondation Innovation et Transitions aujourd'hui.

### **Depuis son origine, la Fondation s'est toujours adaptée aux besoins de son territoire.**

Ouvrant en faveur de la connaissance, de la circulation des savoirs, de la recherche scientifique et de l'innovation, notre vocation a évolué au fil des années pour se mettre au service du monde économique, des collectivités locales et de la Métropole de Lyon sur les grands projets d'avenir de notre territoire.

Aujourd'hui, la Fondation vise à créer un espace de coopération entre les acteurs du territoire qui souhaitent prendre des initiatives pour agir sur les grandes transitions écologiques, économiques, sociales, technologiques, éducatives ou démocratiques.





### **QUELLES SONT LES DOMAINES D'ACTION SPÉCIFIQUES DE LA FONDATION ?**

Pour remplir son rôle de soutien, la fondation se concentre sur deux grands champs d'actions. Tout d'abord, elle permet la mise en œuvre de projets favorisant l'innovation et mobilisant des acteurs privés et publics, comme les Journées de l'économie.

Ensuite, la fondation a la possibilité d'abriter sous son égide des fondations qui permettent la mise en place de partenariats et de synergies public/privé.

Actuellement, nous abritons 30 projets et fondations dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la transmission des savoirs, de la recherche médicale et scientifique, ainsi que des innovations sociales. Nous leur fournissons des services RH, administratifs, financiers et juridiques qui sont essentiels à leur bon fonctionnement et leur permettent de se concentrer sur leur stratégie et le cœur de leurs actions.

### **COMMENT SE POSITIONNE LA FONDATION DANS LA RÉALISATION DE SES MISSIONS ?**

Nous avons la conviction qu'il est essentiel de favoriser le *"faire-ensemble"* pour accompagner l'innovation et les grandes transitions sur le territoire. Nous croyons que la réponse aux grandes questions qui traversent notre société réside dans la coopération entre tous les acteurs, qu'ils soient issus des mondes académiques, institutionnel, économique, ou de la société civile.

Ensemble, nous pouvons investir notre territoire, construire des solutions et inventer notre avenir.



### ADRIEN FIGULA-LETORT

Président, L'autre cercle  
Rhône-Alpes



*Il a passé 20 ans dans de grands groupes médias, membre du Comité de Direction Commerce et Développement de JCDecaux, il a occupé différentes fonctions de directeur commercial, événementiel et de la transformation digitale. Début 2021, Adrien a créé la société AFL Diversity, dont la mission est d'aider les entreprises à être plus inclusives, ils ont créé le Grand Prix Diversité et Inclusion. Citoyen engagé, Adrien est président de l'association L'Autre Cercle Rhône-Alpes, association de référence sur le sujet de l'inclusion des personnes LGBT+ dans le monde professionnel.*

#### Accédez à la conférence de Adrien Figula-Letort

- Comment construire une société qui profite à tous-tes ?



L'Autre Cercle, Association reconnue d'utilité publiée, accompagne les acteurs du management de la diversité et de l'inclusion du monde professionnel. Elle observe la situation des personnes LGBT+ dans le monde du travail et fait la promotion de ses actions et de ses valeurs afin de faire évoluer les mentalités.


Pour que chacun.e puisse s'épanouir dans sa vie professionnelle, les organisations et entreprises publiques et privées doivent proposer un environnement de travail inclusif dans un climat de respect et d'écoute. Les personnes doivent être considérées et accueillies dans leurs diversités, qu'elles soient liées à leur orientation sexuelle, leur identité de genre, leur confession, leur origine ou leur situation de handicap.

L'Autre Cercle agit depuis 25 ans en faveur des personnes LGBT+ au sein des organisations. Le bien-être au travail des personnes LGBT+ est l'affaire de toutes et tous :

- Les dirigeants et dirigeantes, les managers, les équipes et direction des Ressources Humaines doivent s'investir au quotidien pour favoriser l'inclusion des personnes LGBT+ au travail.
- Les Alliés et Alliées LGBT+, collaborateur-rices au sein des structures professionnelles ont également un rôle majeur dans la construction d'un environnement épanouissant.



Si vous aussi vous souhaitez vous investir pour la diversité LGBT+ aux côtés de L'Autre Cercle Rhône Alpes, rejoignez-nous sur [www.autrecercle.org](http://www.autrecercle.org) !



**“Ensemble, investissons  
notre territoire, construisons  
des solutions, inventons  
notre avenir.”**

**FONDATION  
INNOVATION ET TRANSITIONS**

## L'HISTOIRE DU CONFLIT POLITIQUE AU PRISME DE L'ÉCONOMIE



**EMMANUEL TRIZAC**

Président de l'École normale supérieure de Lyon



Ancien élève de l'ENS Lyon (concours Sciences 1991), Emmanuel Trizac est un physicien spécialiste de la physique statistique des systèmes complexes, aspects théoriques et numériques. Après un post-doctorat au FOM Institute for Atomic and Molecular Physics à Amsterdam, il rejoint l'Université Paris-Sud en 1998. En 2021, il devient vice-doyen de la faculté des sciences de Paris-Saclay, où il pilote un ensemble de 41 unités de recherche regroupées en 7 départements. Membre du Conseil scientifique de l'ENS à Paris depuis 2019, il est nommé président de l'ENS de Lyon en mai 2023.

Accédez à la conférence de l'ENS

– Une histoire du conflit politique

*Le off des JECO s'invite à l'ENS de Lyon le mercredi 16 novembre à 9h30 avec la venue de Julia Cagé et Thomas Piketty, qui présentent leur dernier ouvrage Une histoire du conflit politique. Elections et inégalités sociales en France, 1789-2022.*

Qui vote pour qui et pourquoi ? Suivant quelles dynamiques la structure sociale des différents électorats politiques a-t-elle évolué en France de 1789 à 2022 ? Dans *Une histoire du conflit politique*, l'évolution des comportements électoraux et des inégalités socio-spatiales en France nous est présentée, avec une profondeur historique inédite.

Les auteurs mettront en avant que les déterminants du vote sont avant tout socio-économiques. Je m'attacherai ici moins aux conclusions qu'à la méthode, tant cette dernière est prometteuse pour le futur de la recherche en sciences sociales. Le livre de Cagé et Piketty s'appuie sur un considérable travail de collecte de données au niveau des 36 000 communes de France et sur une période électorale longue. Travail d'historien, de "data scientist", de politiste, d'économiste ? Les questions complexes, telles que les crises et les conflits, convoquent des disciplines différentes et une méthodologie rigoureuse. Le site [unehistoireduconflitpolitique.fr](http://unehistoireduconflitpolitique.fr) donne accès à toutes les données et comprend des centaines de cartes, graphiques et tableaux interactifs, auxquels le lecteur pourra se reporter afin d'approfondir ses propres analyses. Cette démarche ne peut que nous inspirer.

### PLURIDISCIPLINARITÉ

L'ENS de Lyon a créé début 2023 une structure innovante de recherche en économie, le Center for Economic Research for Governance, Inequality and Conflict. Ce laboratoire se concentre sur l'exploration de questions de recherche cruciales pour nos sociétés contemporaines, telles que la gouvernance, la diffusion de l'information et la résolution des conflits. En cela, il implique plusieurs disciplines, afin de permettre une meilleure compréhension des crises actuelles, caractérisées par une intrication de facteurs politiques, économiques, sociaux et environnementaux.

### NUMÉRIQUE ET TRAITEMENT DE DONNÉES

Le processus de digitalisation de nos sociétés a bouleversé la façon de faire et de penser la recherche. Numérisation de sources anciennes, mise à disposition de données administratives inédites, apport du machine learning à la collecte et au traitement de données, sont autant d'outils qui permettent d'ouvrir le champ des

possibles. A titre d'exemple, le projet ANR DISRUPT porté par Sophie Hatte explore la manière dont les réseaux sociaux façonnent la production d'information et les dynamiques politiques, en s'appuyant sur la collecte extensive et l'analyse automatisée des contenus diffusés sur ces plateformes.

Comment mesurer à grande échelle l'impact de l'activité des mines artisanales sur les conflits, la dégradation de l'environnement et les migrations en Afrique subsaharienne ? C'est ce que Mathieu Couttenier, directeur du Center for Economic Research, expérimente dans son projet de recherche ArtMinDev, qui lui a valu d'obtenir une bourse ERC Consolidator. À noter aussi la construction d'une base de données des conflits sociaux du Moyen-Âge au 19<sup>e</sup> siècle, entreprise par Cédric Chambru.

### SCIENCE OUVERTE

A l'heure où pullulent fake news et théories complotistes, cette démarche de diffusion publique et gratuite est essentielle aujourd'hui. A l'ENS de Lyon, nous venons de nous doter d'une feuille de route Science ouverte.

A travers ces trois points majeurs, la recherche développe son impact. Partager la connaissance contribue, à travers les questions complexes, à éclairer le débat public et à dégager des solutions possibles. Je ne crois pas me tromper en disant que c'est aussi l'une des ambitions de Cagé et Piketty. C'est aussi la raison qui a conduit l'ENS de Lyon à être partenaire fondateur des JECO depuis leur création.



#### **Une histoire du conflit politique. Elections et inégalités sociales en France. 1789-2022**

##### **Auteurs :**

Julie Cagé, professeure à Sciences Po et lauréate du Prix du meilleur jeune économiste.

Thomas Piketty, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales et professeur à l'École d'économie de Paris.

Collection Politique Eco-Histoires, Editions du Seuil, parution 08/09/2023



### UN NOUVEAU LABORATOIRE D'ÉCONOMIE À LYON

La création du Center for Economic Research on Governance, Inequality and Conflict consolide la dynamique scientifique enclenchée depuis 2017 à l'ENS de Lyon autour de recherches en économie relatives à la gouvernance, l'égalité, la diffusion de l'information et la résolution des conflits.

#### **1. Égalité et capacités**

Sont étudiées les questions d'inégalités et de capacités, en se penchant sur les facteurs qui façonnent et perpétuent diverses formes de disparités au sein des sociétés. Grâce à une analyse rigoureuse et à des études empiriques, le CERGIC vise à découvrir les causes sous-jacentes des inégalités et à explorer des stratégies efficaces pour promouvoir l'égalité des chances et le développement inclusif.


#### **2. Paix et émancipation**

En examinant la dynamique des conflits, tant nationaux qu'internationaux, le CERGIC cherche à identifier des voies de résolution pacifique, à analyser l'impact des conflits sur les sociétés et à proposer des stratégies pour parvenir à une paix durable et à l'émancipation sociale.

#### **3. Révolution numérique et citoyenneté**

Dans une ère caractérisée par des avancées technologiques rapides, le CERGIC met l'accent sur l'étude des implications de la révolution numérique sur la gouvernance, la citoyenneté et les interactions sociétales. Le laboratoire étudie les effets transformateurs des technologies numériques sur les processus politiques, les réseaux sociaux et les droits individuels, dans le but de fournir un aperçu des défis et des opportunités découlant de cette transformation numérique.


Le CERGIC s'efforce de générer des idées novatrices et des recommandations politiques qui peuvent contribuer à l'avancement des connaissances et à la formulation de solutions fondées sur des données probantes, pour relever les défis multiformes auxquels sont confrontées les sociétés contemporaines.



**“Engagé au côté de SYTRAL  
Mobilité, Keolis Lyon est à l’écoute  
et au service de toutes les parties  
prenantes de son territoire et  
apporte son expertise en termes  
de mobilités et d’innovation. C’est  
ainsi que nous sommes à nouveau  
présents pour cette édition des  
JECO, pour débattre et échanger  
autour des enjeux actuels”**

**THOMAS FONTAINE**

**Directeur général de Keolis Lyon**

The background is a dark, textured surface with intricate, golden-brown veins, resembling a high-quality marble or stone. A large, white, circular shape is centered on the page, containing the main text and the speaker's name and title.

**“Dans un contexte géopolitique et  
environnemental inédit, BPAURA  
est partenaire des JECO pour  
permettre à tous les citoyens  
de comprendre l’actualité  
économique et l’appréhender au  
mieux dans le futur.”**

**DANIEL KARYOTIS**

**Directeur Général de la Banque Populaire  
Auvergne Rhône Alpes**

## UN CHOC D'ATTRACTIVITÉ POUR LES TRANSPORTS PUBLICS



**MARIE-ANGE DEBON**

Présidente du Directoire du  
Groupe Keolis

**KEOLIS**

Les transports publics constituent une réponse pragmatique aux enjeux économiques et écologiques liés à nos modes de déplacement. Aux côtés des autorités organisatrices de mobilité, nous sommes convaincus que le choc d'offre est un levier essentiel pour favoriser le report de la voiture individuelle vers les transports collectifs. Toutefois, nous ne pourrions y parvenir qu'en répondant aux enjeux de recrutement, notamment sur les postes de conduite, essentiels à notre activité et sur les postes de maintenance qui vont se transformer dans les années qui viennent avec la transition énergétique.

Alors que 5000 postes de conduite sont vacants en France selon l'Union des Transports Publics, nous devons comprendre les raisons profondes des difficultés de recrutement et repenser l'attractivité de nos métiers pour fidéliser et susciter des vocations.

### COMPRENDRE POUR AGIR

Depuis plusieurs années, Keolis – via son observatoire Keoscopie – est engagé dans une démarche d'écoute, pour comprendre les choix et le vécu du passager. La dernière étude est sans appel : le secteur du transport public n'échappe pas aux tendances d'un marché de l'emploi dynamique, avec des salariés plus mobiles, un rapport au travail modifié depuis le Covid-19 et un vieillissement de la population active.

Viennent ensuite les spécificités de nos métiers : des horaires souvent décalés, des relations avec les usagers parfois difficiles et des tensions face aux problématiques de partage de la route dans l'espace urbain.

### FAIRE CONNAÎTRE UN MÉTIER QUI A DU SENS

Le sens du service public, la diversité des missions, des parcours, les voyageurs rencontrés, la sécurité de l'emploi, les perspectives d'évolution et de formation sont autant d'atouts qui continuent à attirer les candidats.

Et parce que nos collaborateurs sont nos meilleurs ambassadeurs, partout en France, Keolis met en place des journées portes-ouvertes, des programmes de cooptation et d'intégration des nouveaux embauchés, et favorise l'insertion des personnes éloignées de l'emploi par le sport.

Le groupe continue d'agir pour l'amélioration des conditions de travail : planification plus souple des rythmes, conditions de rémunération, formation et mobilité interne, démarches d'écoute et amélioration du management de proximité.



## UNE MOBILISATION SUR LES TERRITOIRES

Pour le réseau TCL, depuis début 2023, Keolis a déjà recruté plus de 500 collaboratrices et collaborateurs, dont 420 en conduite, grâce au soutien de SYTRAL Mobilités et à une collaboration efficace avec de nombreux acteurs du territoire comme la Maison Métropolitaine d'insertion pour l'emploi.

En partenariat avec eux, nous activons toutes les

méthodes de "sourcing"/recherche pour diversifier les profils : recrutement sans CV, recrutement par simulation ou programmes réservés aux femmes.

Keolis œuvre chaque jour pour que la mobilité soit un levier d'attractivité et de vitalité dans les territoires. Et le conducteur est au centre de cette équation. Les solutions existent. Keolis, qui en a fait son cheval de bataille, multiplie les initiatives positives et optimistes pour les déployer avec force.

## UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3, L'EXIGENCE EN PARTAGE



En 50 ans, l'Université Jean Moulin a construit une identité unique, fondée sur des savoirs, des savoir-faire et des valeurs. Référence nationale et internationale en droit, en management et en humanités, implantée au cœur de la Métropole de Lyon, sur les Berges du Rhône et à la Manufacture des Tabacs, ainsi qu'à Bourg-en-Bresse, elle offre un cadre de vie et d'études exceptionnel.

Avec ses 28 000 étudiants, et ses 600 enseignants-chercheurs, ses 2000 intervenants professionnels, appuyés par une équipe de 700 agents, l'Université Jean Moulin est forte de ses engagements et porte une ambition, celle d'un service public qui forme des citoyens actifs, ouverts et responsables, autant que des professionnels compétents, qui joueront pleinement leur rôle dans le monde de demain.

Nous avons un idéal, celui de contribuer au progrès des connaissances et à l'émancipation des individus en conjuguant l'excellence avec l'égalité des chances et la solidarité. C'est ainsi que nous comptons répondre aux défis imposés par les grandes transitions, écologique, numérique ou sociétale.

***Ancrés sur notre territoire, nous développons un modèle unique de partenariats avec les entreprises, avec les décideurs publics, avec les acteurs culturels et sociaux.***

L'Université Jean Moulin s'affirme comme une université ouverte sur le monde grâce à un réseau international d'échanges d'étudiants et d'enseignants. Chaque jour, l'Université Jean Moulin imagine le monde de demain et construit la société qui vient. Avec vous. Ensemble.



## FAUT-IL DONNER UNE VALEUR ÉCONOMIQUE À LA NATURE ?



**NICOLAS CARNOT**

Directeur des études et  
synthèses économiques, INSEE



*Il débute sa carrière à la direction de la Prévision. Il travaille ensuite au Fonds monétaire international. Par la suite, il exerce, plusieurs fonctions d'encadrement au ministère de l'économie et des finances. Il rejoint alors la DG Affaires économiques et financières de la Commission européenne, en tant que conseiller. En 2019, il est nommé conseiller maître en service extraordinaire à la Cour des comptes. Nicolas Carnot est inspecteur général de l'Insee, diplômé de l'École Polytechnique et de l'ENSAE.*

La statistique économique n'a jusqu'ici accordé qu'une place modeste à la question des "actifs naturels". Les comptes nationaux ont en effet été développés dans un contexte où la pérennité des ressources naturelles semblait aller de soi. A l'évidence pourtant, le changement climatique et la dégradation des écosystèmes remettent en cause la signification d'une croissance qui se ferait au détriment du patrimoine naturel et des nombreux "services" qu'il nous offre. La construction d'un système d'information sur les actifs naturels est donc assurément un enjeu essentiel pour le débat public. La statistique officielle y est au demeurant déjà engagée, en lien avec l'évolution des normes comptables internationales. Les questions que cela pose, tant conceptuelles et pratiques, n'en sont pas moins redoutables, s'agissant notamment du périmètre des actifs à considérer ou de leur mode de valorisation. C'est donc une entreprise de longue haleine qui obligera statisticiens et économistes à dialoguer avec d'autres experts. Une telle information doit en outre être effectivement utilisée, ce qui milite pour cibler les sujets les plus pressants (comme les émissions de carbone) et fournir des indicateurs résumés capables de compléter la métrique usuelle du PIB.



Accédez à la conférence  
de Nicolas Carnot

— [Donner une valeur économique  
de la nature](#)



**“Les JECO offrent un temps fertile  
pour comprendre et appréhender  
les mutations et transformations  
de notre société. Ces échanges  
sont incontournables pour  
penser ensemble la transition  
écologique de nos modèles et de  
nos territoires”**

**EMELINE BAUME**

**1<sup>re</sup> Vice-présidente de la Métropole de Lyon  
en charge de l'Économie, emploi, insertion,  
numérique et commande publique**

## DONNER UNE VALEUR ÉCONOMIQUE À LA NATURE ?



### ALEXANDRE RAMBAUD

**Maître de conférences  
et codirecteur de la chaire  
"Comptabilité écologique",  
AgroParisTech-CIRED**

*Docteur en mathématiques et en sciences de gestion, il est maître de conférences à AgroParisTech et au CIRED. Il codirige la chaire "Comptabilité écologique" (AgroParisTech, Université Paris-Dauphine, Université de Reims Champagne-Ardenne, Institut Louis Bachelier), la chaire "Double Matérialité" (Institut Louis Bachelier) ainsi que le département "Economie & Société" du Collège des Bernardins. Il est membre du Comité sur l'Information de Durabilité de l'Autorité des Normes Comptables et est directeur scientifique/cofondateur du CERCES (Cercle des Comptables Environnementaux et Sociaux).*

**Accédez aux conférences  
de Alexandre Rambaud**

- Compter autrement pour intégrer l'environnement
- Donner une valeur économique à la nature ?

*La question de donner une valeur économique à la nature n'est pas nouvelle et a fait l'objet de nombreux débats, tout en continuant d'être une problématique singulière dans le cadre des enjeux de soutenabilité. Elle évolue notamment dans une tension entre une sorte de nécessité d'intégration de la nature dans le système économique pour "mieux" la prendre compte et le risque de la marchandiser, de la réduire à un simple bien ou service économique.*

### VALEUR ÉCONOMIQUE DE LA NATURE ET THÉORIE ÉCONOMIQUE NÉOCLASSIQUE

En fait, il faut souligner, dans un premier temps, que cette question se situe principalement dans une rationalité économique particulière, devenue dominante, celle de l'économie néoclassique, reposant sur une axiomatique spécifique, qui conditionne ainsi la conception de la "réalité" socio-économique. Schématiquement, selon ce point de vue, les agents économiques sont supposés être uniquement des êtres humains, cherchant à maximiser la satisfaction de leurs préférences individuelles. Les entreprises ne sont que des fictions, seule existe la société des actionnaires/propriétaires basée sur la maximisation leurs dividendes, par le biais de la productivité des actifs exploités. La société (au sens sociétal du terme) n'existe pas réellement et est en fait un "simple" agrégat d'individus. Un des éléments structurants de l'économie néoclassique est la notion d'équilibre des marchés, vers lequel sont censés tendre ceux-ci en situation de concurrence parfaite : il existerait ainsi des prix d'équilibre "objectif". Le marché, selon cette vision, établit un lien très fort avec la problématique de l'allocation des ressources : un des plus grands aboutissements de l'économie néoclassique, à savoir les deux théorèmes du "bien-être", montre qu'une allocation optimale, sous certains critères et si le marché est complet, est équivalente à un équilibre de marché. Un marché est complet si toutes les interactions entre agents économiques (effets des uns sur les préférences des autres ou sur la production des entreprises) est médiatisée, captée, par le marché. Dans ce contexte, on introduit la notion d'externalité qui correspond à un effet entre agents économiques en-dehors du marché : une externalité est donc une défaillance du marché (et non un problème écologique per se par exemple). Les externalités, en faisant que le marché n'est pas complet, créent donc une sous-optimalité de l'allocation des ressources, même à l'équilibre de marché : l'internalisation des externalités visent à refaire converger équilibre de marché (avec une valeur de marché incluant les externalités) et allocation optimale de ressources (à nouveau dans le cadre d'hypothèses particulières).



Dans ce cadre, la nature est insérée dans l'économie par le biais de sa seule productivité, de sa seule utilité, apportée aux êtres humains, étant dès lors perçue comme un ensemble d'actifs, ainsi que par sa capacité à créer des défaillances de marché, par le mécanisme des externalités. Sa "gestion" renvoie dans ces conditions à des problématiques de maximisation de préférences individuelles et de dividendes, dans le contexte de marchés censés permettre une allocation optimale de ressources. Cet "imaginaire" économique constitue généralement la raison d'être de la recherche d'une valeur économique de la nature. On comprend ainsi qu'au-delà de la problématique de la "valeur" monétarisée de la nature, la véritable problématique sous-jacente se situe dans la représentation de celle-ci et les hypothèses conditionnant sa "gestion" : on peut d'ailleurs démontrer qu'une telle gestion des écosystèmes, fondée sur cette approche ne garantit pas toujours leur préservation sur une base écologique scientifique.

### **MESURER OU CONNECTER ?**

Dès lors, on pourrait vouloir déconnecter complètement nature et valorisation économique, en n'employant par exemple que des indicateurs non-monétaires ou des systèmes de mesure (quantitative et/ou qualitative) proches. Outre le fait que de tels indicateurs peuvent tout à fait véhiculer une représentation des écosystèmes

qui continuerait d'être alignée avec l'approche anthropocentrée utilitariste néoclassique, ce principe de séparation complète pose des questions sur la théorie de l'action et du changement économique qui en résulte : comment garantir que nos systèmes économiques vont tenir compte de la nature si sa représentation en est volontairement séparée ? Par exemple, au niveau des entreprises, il tend à être montré de plus en plus que le simple reporting d'indicateurs (quantitatifs et qualitatifs) ESG (Environment, Social, Governance) n'est pas associé à une amélioration des performances réelles en termes environnementales des organisations. Un rapport officiel de l'Autorité des Normes Comptables de 2019 est également revenu sur ces questions, mettant en lumière qu'une séparation entre enjeux environnementaux et financiers ne permet pas, notamment, de présenter *"la vision globale [de l'entreprise...]; d'expliquer le lien entre les informations passées, actuelles et prospectives [...] ; de communiquer sur les politiques suivies en matière de R&D, d'investissements, des politiques environnementales et de la relation clients-fournisseurs et de leurs impacts potentiels sur les états financiers ; de contextualiser avec des informations qualitatives les indicateurs chiffrés ; d'être transparent sur les informations communiquées aux organes de direction ; et de s'assurer de la cohérence globale des informations publiées [...]"*. Ce rapport a préconisé le principe de connectivité entre informations financières et




informations liées à la soutenabilité, principe repris par la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), directive européenne d'évolution du droit comptable des entreprises en matière de soutenabilité et qui s'appliquera dès 2024.

La connectivité permet dans un sens de dépasser la problématique de l'évaluation économique de la nature, car il ne s'agit pas de mesurer économiquement celle-ci mais de savoir uniquement comment elle entre en interrelations avec les flux financiers (et de biens et de services marchands associés). La CSRD se fonde dès lors sur une "philosophie" générique qu'on peut résumer ainsi : Objectifs (targets) environnementaux, sur base scientifique, à atteindre (par exemple, alignement sur l'Accord de Paris dans le cas des enjeux climatiques) ; plans d'actions pour atteindre ces buts ; ressources financières à allouer à ces plans d'actions ; métriques dédiées pour suivre ces objectifs et le déroulement des plans d'action.

Dans ce contexte, associé au principe de la Double Matérialité, la nature, considérée comme une partie prenante "silencieuse" par CSRD, est donc représentée par un système d'objectifs spécifiques, notamment scientifiques, et de métriques propres ; la connexion avec le système financier s'effectue sur la base de dépenses budgétées pour atteindre, via des actions réelles, ces objectifs. Ce cadre conceptuel, qui reste encore largement perfectible, est clairement très différent de celui retenu par l'économie néoclassique : la nature n'est pas appréhendée uniquement par sa productivité, son utilité ; les entreprises ne sont pas uniquement maximisatrices de dividendes ; la valeur économique se fonde sur une principe de connexion, et non d'évaluation, à partir de dépenses budgétées pour garantir le suivi d'actions, et non à partir de prix de marché dans le cadre d'allocations optimales de ressources.

## LA DETTE ÉCOLOGIQUE

En fait, l'approche de CSRD s'inscrit (ou plutôt est la "porte d'entrée" ou le premier jalon vers) dans un univers différent du rapprochement entre nature et économie, qui est très éloigné du paradigme néoclassique et de ses représentations. La théorie centrale sous-jacente à ce paradigme repose sur l'idée d'une nature non comme ensemble d'actifs mais comme source de nouvelles redevabilités : nous exploitons la nature, qui n'est pas juste perçue comme "naturellement" exploitable, mais, en retour, nous devons garantir sa préservation sur la base du respect de ses bons états écologiques, liés à la question des limites planétaires. Il s'agit dès lors de mettre en place également un suivi spécifique reposant sur des indicateurs (quantitatifs et qualitatifs) et des comptes à même de comprendre l'écosystème et sa préservation. Et cette préservation oblige à intégrer dans notre systèmes socio-économique la reconnaissance d'une dette écologique, évaluée sur les coûts nécessaires aux actions de préservation. Cette approche est le terreau de nouvelles orientations, encore minoritaires, dans la façon de concevoir nos liens avec la nature, nos interactions avec elle, et le développement de nos systèmes comptables : elle se retrouve au cœur des travaux de la chaire Comptabilité Ecologique en particulier et du déploiement du cadre conceptuel C.A.R.E. (Comprehensive Accounting in Respect of Ecology) au niveau des organisations (C.A.R.E. étant juste le projet cadre de cette vision nature/économie dans le contexte de la comptabilité organisationnelle). L'enjeu n'est donc plus de donner une valeur à la nature mais de comprendre de quoi nous parlons en termes de "nature", de reconnaître la dette, d'abord biophysique, que nous avons du fait de son exploitation, et de mesurer le coût réel nécessaire à sa préservation pour l'intégrer dans les systèmes de comptes, afin de déclencher d'autres modes de pilotage des entreprises, une autre vision de la performance et ainsi d'autres prises de décision.



JÉCO 2023

# ORGANISATION

# ORGANISATION

## LE COMITÉ SCIENTIFIQUE

Le Comité scientifique des Jéco est composé d'économistes de renom. Il valide le type de manifestations proposées, choisit les sujets traités, les intervenants mobilisés et les productions diffusées.

### PRÉSIDENT

- **Philippe Aghion**, Collège de France

### VICE-PRÉSIDENT

- **Alain Trannoy**, Aix-Marseille School of Economics, Cercle des économistes et Conseil d'analyse économique

### VICE-PRÉSIDENTE

- **Marie-Claire Villeval**, Groupe d'Analyse et de Théorie Économique

### PRÉSIDENT HONORAIRE

- **Roger Guesnerie**, Collège de France

### MEMBRES

- **Céline Antonin**, Sciences Po
- **Patrick Artus**, Natixis
- **Vincent Aussilloux**, France Stratégie
- **Vincent Bignon**, Banque de France
- **Gilbert Cette**, NEOMA Business School
- **Élie Cohen**, Sciences Po
- **Jérôme Creel**, OFCE
- **Anne-Célia Disdier**, Paris School of Economics
- **Philippe Escande**, AJEF - Le Monde
- **Michel Fouquin**, CEPII
- **Jean-Marc Germain**, INSEE
- **Pierre-Noël Giraud**, CERNA - École des Mines de Paris
- **Fanny Henriot**, École d'économie de Paris
- **Pascal Le Merrer**, École Normale Supérieure de Lyon
- **Éric Monnet**, Banque de France,
- **Fabrice Murin**, OCDE
- **Hélène Paris**, Conseil d'Analyse Économique
- **Olivier Passet**, Xerfi
- **Marc Pelletier**, Ministère de l'éducation nationale et de la Jeunesse

- **Nicolas Postel**, Université de Lille 1
- **Antoine Reverchon**, Le Monde
- **Alexandra Roulet**, INSEAD
- **Laurence Scialom**, Université Paris X Nanterre
- **Laurent Simula**, ENS de Lyon
- **Marc-Olivier Strauss-Kahn**, Citéco
- **Karine Van Der Straeten**, Toulouse School of Economics / Institute for Advanced Study in Toulouse
- **Jean-Marc Vittori**, Les Échos
- **Jérôme Wittwer**, Institut de Santé Publique d'Epidémiologie et de Développement (ISPED), Université de Bordeaux

## L'ÉQUIPE


- **Guy Barriolade**, Conseiller, Fondation Innovation et Transitions
- **Antoine Bellon**, Chargé de Projet
- **Raphaël Caillet**, Responsable de projets informatiques et sciences économiques
- **Alice Grenouillet**, Stagiaire chargée de mission communication
- **Pascal Le Merrer**, Directeur général, fondateur des Journées de l'économie
- **Hélène Martinon**, Directrice de projet Journées de l'Économie
- **Géraldine Moutafis**, Chargée des intervenants
- **Alex Pommateau**, Chargée de mission Journées de l'Économie
- **Nolwenn Petitjean**, Stagiaire chargée de mission événementiel

## LA FONDATION INNOVATION ET TRANSITIONS

La Fondation Innovation et Transitions a pour ambition de favoriser le progrès de la connaissance et de l'innovation en portant des actions soutenues par des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et du monde socio-économique.

Fondation reconnue d'utilité publique, elle entend contribuer à un développement scientifique, environnemental, social, économique et culturel, équilibré et solidaire sur le territoire, en agissant au service de l'intérêt général.





JÉCO 2023

# **PARTENAIRES**

# PARTENAIRES

## MÉCÈNES OFFICIELS



## GRANDS MÉCÈNES



## MÉCÈNES



# PARTENAIRES

## PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



## PARTENAIRES ÉVÉNEMENTIELS



## PARTENAIRES MÉDIAS



# PARTENAIRES

## PARTENAIRES SCIENTIFIQUES



## PARTENAIRES ASSOCIATIFS







**LES JOURNÉES  
DE L'ÉCONOMIE**

RENDEZ-VOUS

**LES 19, 20 ET 21  
NOVEMBRE 2024**

[WWW.JOURNEESECONOMIE.ORG](http://WWW.JOURNEESECONOMIE.ORG)

**#JECO2023**